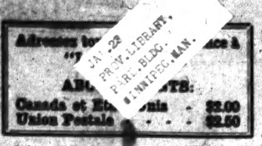
VOLUME IX. WINNIPEG, MAN., MARDI, 7 MARS 1922 NUMERO 39



Adressez to... ...ce à "T...
ABO...TS:
Canada et Et...nis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. CO. LTD.
619, Ave. McDermot
Téléphones - - A 1816—A 1817

FAIR PLAY

Le mot est anglais, mais la chose est française.

Québec et Ontario viennent d'en faire une démonstration qui ne manque pas d'éloquence.

Au temps de l'acte confédératif, on était encore chrétien, au pays. Les Pères de la Confédération ont voulu l'école confessionnelle partout. Il est regrettable que dans la plupart des provinces on lui ait préféré, depuis, l'école neutre qui n'est pas même digne de païens.

Québec et Ontario sont encore sous le régime de l'école confessionnelle. Les catholiques paient leurs taxes aux écoles catholiques et les protestants aux écoles protestantes.

Mais il y a les taxes de certaines grandes compagnies, comme les chemins de fer, les grandes pulperies et les autres compagnies dont les actions sont sur le marché. Il est pratiquement impossible aux actionnaires de ces compagnies de donner leurs taxes selon leurs convictions religieuses. C'est ici que se montre le Fair Play de chaque province.

Dans Québec, ces taxes sont réparties entre catholiques et protestants au "pro rata" de la population scolaire. Quoi de plus juste?

Dans l'Ontario ces taxes vont toutes aux écoles publiques; pas un sou aux écoles catholiques. Et comme la tendance moderne, dans le commerce, est de tout organiser en compagnies à actions, il se trouve, que dans l'Ontario, la banqueroute menace l'organisation scolaire catholique.

Cependant, l'acte qui protège la minorité protestante dans Québec n'est pas autre que celui qui protège la minorité catholique dans Ontario. C'est vrai, mais dans Québec, l'acte est appliqué avec l'esprit du "Fair Play" français et dans l'Ontario, avec l'esprit du "Fair Play" britannique. C'est toute la différence; il est facile de voir qu'elle est considérable.

Le mot est bien anglais, mais la chose est française.

La Province de Québec vient d'en donner un autre exemple très typique. Elle a reconnu que les collèges classiques n'ont pas reçu, jusqu'ici, l'appui des pouvoirs publics auquel ils ont droit. Le gouvernement a décidé de donner un octroi de $10,000 piastres par année à chacun d'eux. Disons, en passant, combien il est réconfortant de voir le gouvernement de Québec entrer dans cette voie Son acte est un commencement de justice rendue à une classe d'hommes qui se sont dévoués, jusqu'ici, au prix de sacrifices incroyables. Le gouvernment donne à son acte une délicatesse toute française en ne mettant aucune condition à l'aide financière qu'il donne. C'est dire en actes la confiance qu'il a pour le personnel enseignant de nos collèges classiques.

Mais revenons à notre sujet. Nous étions à faire une petite comparaison entre les deux manières anglaise et française d'entendre le "Fair Play."

L'élément protestant n'a pas, dans Québec, d'organisation scolaire qui réponde exactement aux collèges classiques de cette province. Préoccupation toute française d'entendre le "Fair Play"; le gouvernement de Québec s'est demandé, sans y avoir été invité, ce qu'il ferait pour la partie protestante de Québec pour correspondre à l'octroi qu'il va donner aux collèges classiques. Il a résolu la question dans le sens de la générosité et du "Fair Play" français. Il donne $40,000 piastres à la section protestante du conseil de l'instruction publique, qui emploiera cette somme selon la meilleure conception qu'elle a des besoins de la population scolaire protestante.

Voila qui est bien français.

En temps, dans l'Ontario, on se prépare à faire tout un soulèvement d'opinion, dans le monde protestant, parceque les catholiques demandent leur petite part des taxes des compagnies publiques dont bon nombre d'actionnaires sont catholiques. Même en supposant que tous les actionnaires de ces compagnies fussent protestants, ce qui n'est pas, les catholiques auraient quand même droit à une part de ces taxes. N'est-il pas vrai que ces compagnies tirent leurs profits du grand public? Or quarante-deux pour cent de la population de ce pays sont catholiques.

N'avons-nous pas raison de dire que si le mot "Fair Play" est anglais, la chose est française?

Nous ne voulons pas penser tout haut pour nos ministres manitobains. S'ils ont des yeux pour voir et un cœur pour sentir, il nous semble que certaines considérations d'ordre pratique doivent s'imposer à leur attention.

LE FRANÇAIS

Le congrès des commissaires d'école

Cette année encore les commissaires d'écoles français ont essayé de faire adopter par le congrès des commissaires d'écoles de la province, une résolution en faveur du français. Cette résolution a été rejetée, mais le vote a été plutôt serré; le président a même jugé nécessaire de faire lever les congressistes pour départager plus sûrement les *oui* et les *non*. En fait, l'opposition a été moins forte que l'an dernier, et parmi les têtes dirigeantes surtout, il y avait une sympathie évidente pour notre démarche. Sans doute ces têtes dirigeantes ne sentent pas encore qu'elles devraient nous appuyer ouvertement, au moins cette année elles ont préféré laisser à des inconnus le soin de combattre notre résolution.

Un personnage éminent parmi nous a résumé ainsi son impression: "C'est un pas dans la bonne voie; il faut avoir la patience de tenir et nous arriverons par relever les ruines."

Continuons en effet nos efforts: continuons à faire connaître notre cause au public anglais; continuons de nous tenir nous-mêmes en alerte par ces démonstrations répétées. Nous avons besoin de nous tenir éveillés; le plus funeste malheur qui pourrait nous arriver ce serait de tomber dans la léthargie. Des séances, comme celle de mercredi au congrès des commissaires d'écoles, sont de nature à maintenir nos énergies au bon niveau.

Comme question d'orientation générale ce qui importe le plus dans le moment c'est de poursuivre sans relâche la campagne de pénétration que nous avons commencée dans le public anglais. Amenons, au moyen d'une campagne méthodique et suivie, ce public anglais à comprendre que la langue française ne saurait être mise sur le même pied que les langues étrangères; incitons à des sympathies plus hardies cette nombreuse élite anglaise qui se contente pour l'heure d'étudier et d'estimer silencieusement le français; ménageons-nous des entrées dans toutes les enceintes où nous pouvons faire sentir notre influence—en un mot essayons de créer dans la population anglaise une ambiance telle que les pouvoirs publics devront enfin s'apercevoir qu'ils ont fait fausse route.

Nous avons une rude montée à faire; mais il faut nous y décider. Ce sera une lutte de patience et de persévérance; mais, précisément, avec de la patience et de la persévérance, nous finirons par triompher.

A LA LEGISLATURE

A qui ira l'impôt sur le revenu?-M. Bernier revient à la charge.-M. Norris défait.- Mais il reste La déchéance du parti fermier

L'IMPOT SUR LE REVENU

Personne ne doute de l'acceptation par la chambre de l'impôt sur le revenu. Les termes en demeureront ce que nous avons annoncé dès la présentation de ce projet. On a proposé de taxer tout célibataire gagnant plus de $500.00 par année et de frapper encore plus lourdement les grosses fortunes. Mais tout cela va demeurer simples suggestions. Nos législateurs sont d'opinion qu'ils tondront suffisamment le contribuable avec l'impôt demandé par M. Brown. D'ailleurs ils pourront revenir à charge l'an prochain.

L'adoption du projet de M. Brown retarde parce qu'on ne s'accorde pas sur le partage à faire des revenus que donnera cet impôt. M. Norris avait en premier décidé de tout garder. Sentiment très naturel. Mais les appétits ne font pas défaut en notre temps. Et sans trop savoir au juste ce que donnera cet impôt, on en a réclamé le partage. Winnipeg a surtout eu le verbe haut et insistant. La métropole manitobaine affirme qu'elle est la poule aux œufs d'or de notre gouvernement. Sans elle, la province aurait peu de revenus. C'est de Winnipeg que provient le gros des recettes provinciales, mais c'est la province qui en bénéficie. Un impôt sur le revenu ne ferait qu'empirer la situation. Ce sont les citoyens de Winnipeg, ville de salariés, qui verseraient le plus au trésor provincial. L'impôt municipal à Winnipeg est déjà de trente millièmes. C'est trop et cela nuit au progrès de la construction. Si on pouvait dégréver la propriété des impôts qui la frappent, la rareté des habitations à Winnipeg deviendrait chose du passé. Assurés d'un revenu satisfaisant, les capitalistes n'hésiteraient plus à prêter pour la construction d'habitations. Actuellement, la taxe dévore tout. Il y a près de deux ans que Winnipeg a songé à soulager le propriétaire par un impôt sur le revenu. La taxe eut été ainsi plus équitablement répartie. C'est pourquoi Winnipeg regimbe tant. M. Norris a d'abord fait la sourde oreille. Puis il en est venu à faire comprendre officieusement qu'il voulait être bon prince et partager avec Winnipeg et les autres municipalités. Depuis Winnipeg négocie avec l'Union des Municipalités. Mais on ne s'entend guère. Winnipeg veut tout simplement une part substantielle de l'impôt dont elle userait comme bon il lui semblerait. Les autres municipalités abandonneraient plutôt au gouvernement la part du lion, convaincues qu'en définitive c'est elles qui en profiteraient. En somme la question peut se résumer ainsi: Winnipeg veut le partage de l'impôt afin d'en profiter réellement; les municipalités optent pour qu'il aille dans le coffre provincial d'où il retomberait dans le leur. Avec cette dernière solution, Winnipeg n'aurait que les miettes, si miettes il reste.

LA MOTION TALBOT

Tout faisait prévoir que son sort serait scellé au cours de la semaine qui vient de s'écouler. M. Johnson avait tiré ses ficelles; les municipalités avaient abondé dans le sens que désirait le gouvernement et l'on avait suffisamment intimidé les tireurs au flanc de l'opposition. On ne se gênait pas dans les coulisses de la chambre pour déclarer que le gouvernement était assuré d'une majorité de quelques voix. Il n'avait pas à poser la question de confiance. La motion Talbot la pose. Il est vrai que si le gouvernement est défait il aura assez d'esprit et d'intelligence politique pour ne pas considérer cette défaite comme un vote de non confiance.

UN REFERENDUM

La motion de M. Bernier demandant un referendum a été défaite. Il n'en faut pas moins admettre que les adversaires de notre loi des liqueurs semblent tenir le haut du pavé. Leur nouvelle requête est accueillie avec faveur non seulement à Winnipeg, mais dans la province. L'opinion demeure la même quant au bar. Il a été aboli et l'on tient à ce qu'il le demeure. Il existe au Canada,—comme aux Etats-Unis,—des spécialistes de réforme sociale. Leurs idées ont souvent du bon, mais ils ont le talent de les tuer par l'illogisme et un manque de sens pratique. C'est un peu le cas de nos lois de tempérance. Elles nous font toujours songer au pavé de l'ours dont parle la fabuliste.

Que l'opinion publique évolue dans notre province sur cette question de tempérance, il n'y a pas à le contester. Il devient de plus en plus évident que la loi actuelle a fait faillite et qu'elle n'a donné qu'une partie des résultats escomptés. Il a surgi en marge de cette loi un commerce clandestin de boisson et une fabrication clandestine de mauvais alcool: il est inutile de vouloir nier l'ampleur du mal. Là est la cause de la réaction contre la loi actuelle. On veut une loi plus saine et plus tolérante, qui autorisera la vente des vins, des bières, de certains alcools, sous le contrôle du gouvernement. Ce ne serait pas la prohibition totale, régime idéal!— mais ce serait de beaucoup, dit-on, préférable au régime actuel. Il n'est pas permis d'en douter, si seulement est exact la moitié de ce qu'on nous dit de la fabrication et du commerce clandestins dans notre province.

Afin de damer le pion, semble-t-il, à une nouvelle tentative de la Moderation League, les partisans de la loi actuelle demandent par l'entremise de M. Williams la constitution d'une commission d'enquête qui après s'être rendu compte de la situation dans la province ainsi que du sentiment public, suggérerait des modifications à la loi actuelle. Ces amendements à la loi actuelle devraient être approuvés par l'électorat qui se prononcerait par voie de referendum. C'est évidemment un moyen dilatoire d'ajourner le rappel de la loi actuelle. M. Bernier revient de nouveau à la charge et insiste pour obtenir une solution pratique. Il demande à la législature de transformer en loi le texte de la requête et d'inviter l'électorat à se pronnocer pour ou contre par voie de referendum.

CA S'EFFRITE

Notre parti fermier, dans la législature actuelle, est un accident. Il a été formé de députés élus sous l'étiquette d'indépendants et qui la plupart n'ont pas osé se joindre au parti de M. Norris. Dès sa constitution, il fut évident que M. Norris y avait des accointances et que ce n'était pas de là que lui viendrait son coup de mort. Cinq ou six ont déjà quitté ses rangs sous un prétexte ou un autre. Il est de plus en plus évident qu'il n'y a pas de discipline, pas d'entente, que ça tire à la fois à hue et à dia. Tous les secrets du parti sont vendus au gouvernement. Dans les circonstances critiques, M. Norris a toujours pu compter sur l'opportune absence de quelques députés fermiers. Ce parti n'a de fermier que l'étiquette. **La plupart de ses membres seront défaits aux prochaines élections. Il n'y a pas à douter que nous verrons apparaitre alors un véritable parti fermier.**

RESSOURCES NATURELLES

La question de nos ressources naturelles est toujours pendante. M. King, premier ministre du Canada, vient de manifester l'intention de lui donner une solution. C'est un problème épineux, qui a fait couler beaucoup d'encre et de paroles et qui en fera couler encore plus. Nos députés provinciaux sont d'accord sur ce sujet.

M. King nous rendrait volontiers nos ressources naturelles, pourvu que nous fassions l'abandon du subside que nous paye le gouvernement fédéral. Cet abandon nous est demandé afin de mettre fin à l'opposition des provinces de l'est. Si nous consentions à ne plus exiger du gouvernement fédéral ce subside assez important, elles consentiraient à ce que M. King nous donne nos ressources naturelles. Notre gouvernement provincial, — comme ceux de l'Alberta et de la Saskatchewan,— ne l'entend pas de cette oreille. Il veut tout: les ressources naturelles actuelles et un dédommagement pour celles qui ont été aliénées. Il s'oppose à tout abandon du subside parce qu'il se rend bien compte que dans les circonstances nos ressources naturelles ne rapporteront rien au trésor provincial.

L'AFFAIRE KELLY

Le gouvernment se prépare à se faire rembourser par Kelly. La tâche ne sera pas facile. Kelly n'est plus au Manitoba. La compagnie Kelly qui a construit les édifices du parlement n'est pas légalement l'autre compagnie Kelly. C'est entortillé et entremêlé comme un texte de loi. On concède aujourd'hui que la province fera très bien si elle peut retirer de Kelly la moitié de ce à quoi elle a droit. Qu'en restera-t-il quand elle aura payé ses avocats?

M. NORRIS BATTU

Par un vote de 25 contre 23, la législature a ratifié l'abolition du Joint Council of Industry. M. Norris avait personnellement entrepris de le ressusciter. Il a insisté, mais en vain.

Selon son habitude, il a encaissé le coup sans sourciller, toujours cramponné à l'assiette au beurre. M. Norris ne craint pas une élection. Il l'a dit et repété. Qu'on le culbute et l'on aura une élection générale. Ce qu'il entend par une défaite, il est difficile de le savoir.

COLLEGE D'AGRICULTURE

Notre institut agricole a fourni la matière d'un long débat. M. Haig a proposé qu'on le fusionne avec l'Université. On économiserait $300,000 par année, M. Brown ne veut pas en entendre parler. Il est maintenant trop tard. Le gouvernement Roblin est responsable de la création du Collège Agricole et il n'y a pas à songer à adopter une ligne de conduite nouvelle.

Ce débat a permis à plusieurs de nos députés de mettre en doute l'efficacité pratique de cette institution. Il appert que l'on y fabrique des techniciens qui s'en vont porter leur savoir ailleurs. L'instruction de chaque élève qui le fréquente coûterait annuellement à notre province près de neuf cents piastres. Le ministre de l'agriculture a défendu le Collège Agricole, mais il ne semble pas avoir réussi à convaincre ses adversaires.

UN EXEMPLE

Nous avons un déficit. Ce sera notre lot pour les anées à venir. Il n'y a pas à s'étonner quand on fouille un peu les comptes publics et qu'on se rend compte du gaspillage qui règne en maitre dans l'administration provinciale. Voici un exemple entre cent. Le maintien des édifices du parlement nous coûtait en 1914,—y compris le chauffage,—la somme de $24,000. Aujourd'hui, il nous faut de ce chef dépenser une centaine de mille piastres. **Alors qu'il n'y avait au parlement que 388 fonctionnaires en 1914, nous en avons aujourd'hui 662. Pourtant la population de notre province n'a augmenté que peu ces sept dernières années.**

FRANCE

L'ACTION NECESSAIRE

Les grands mots, les fleurs de rhétorique, les redondements oratoires et les petites finasseries qu'on prend pour des traits de génie n'ont qu'un temps. C'est avec cet art factice que M. Briand avait ébloui la Chambre pendant un an et qu'il lui avait arraché des votes de confiance avant chacun de ses départs pour des conférences.

Il n'avait alors qu'un mot à la bouche: confiance. Il lui fallait la confiance du Parlement pour représenter la France avec autorité. Nous avons vu, hélas! laquelle. Nous avons assister à tous les abondons et nous allions encore voir nos dernières garanties sacrifiées aux calculs de la politique de M. Lloyd George.

M. Briand a assuré à la Chambre qu'il n'en était rien et que nos droits étaient réservés. Ils l'étaient si peu qu'il expliqua que le sort de ces droits dépendaient d'une majorité que nous ne possédions pas dans le Conseil Supême. C'était l'aveu d'une impuissance devant laquelle la France ne pouvait pas incliner son avenir et sacrifier les fruits d'une victoire si chèrement payée.

M. Briand a compris que cette fois toute son éloquence ne convaincrait pas la Chambre, et il s'en est allé.

Nous n'avons pas à l'accabler. Il a fait ce qu'il a pu, mais il n'était pas dans son caractère de faire grand'chose. Il n'avait pour cela ni la volonté, ni l'énergie, ni la suite dans les idées, ni cet entêtement qui brise tous les obstacles. Grand orateur, il était pauvre d'action et dénué des qualités spéciales qui font les hommes d'Etat et qui sont surtout nécessaire pour tenir tête à ceux que nous opposent d'autres nations.

M. Poincarré qui a pris sa succession aura-t-il dans les actes ces qualités qu'on a trouvées dans ses écrits? Nous ne connaissons que sa pensée, car comme Président de la République il fut écarté des délibérations du Conseil Suprême alors qu'on y admettait M. Wilson.

Mais on connait sa déclaration ministérielle et son programme qui fut toujours irréductible: l'exécution intégrale du traité de Versailles et le respect des signatures données.

En tous cas, chez nous tout s'est tu après cette déclaration ministérielle qui dans sa concision et sa précision constitue le programme très net de notre politique extérieure et le guide des diplomates chargés désormais, au lieu et place des chefs de gouvernement, d'étudier les questions et d'en préparer les solutions.

Changement de ton également du côté de l'Allemagne. On n'entend plus le chancelier Wuth opposer des refus à nos demandes de réparation, mais, comme dans son dernier discours au Reich, l'affirmation de sa bonne volonté et du désir de l'Allemagne de s'exécuter.

Nul plus que M. Poincarré n'est donc averti et ne peut mettre une plus grande autorité au service du pays. Réalisera-t-il les espoirs qu'ont fait naitre ses manifestations de fermeté et l'ardeur qu'il a mise à défendre dans ses articles et dans ses conférences les droits de la France? Il faut le souhaiter, car nous avons grand besoin de nous échapper de cette politique lénitive que nous subissons et de parler sur le ton qu'il convient pour un peuple qui, par son héroïsme, s'est débarrassé de son âme de vaincu.

Il faut que le Reich entende la parole française autrement que par des porte-voix étrangers où s'atténue jusqu'à disparaitre l'affirmation de nos volontés.

Le jour où celles-ci s'affirmeront hautement, on trouvera vite de l'argent en Allemagne pour empêcher nos soldats d'aller faire un tour dans la Ruhr et de mettre la main sur les biens de la bande d'Hugo Stinnes qui sont bien allemands donc ceux du créancier.

Avant de reconstituer l'Europe, commençons par nous reconstituer nous-mêmes. Si M. Poincarré est de cette idée, il aura bien mérité du pays.

J. L.

LE DIABLE EN CHINE

Histoire de serpent

Voici, racontent les **Annales de la Sainte-Enfance**, une superstition si cruelle où le démon se montre bien l'ennemi de la nature humaine.

Une femme souffrait d'une maladie interne. Son père et son oncle étaient adeptes d'une secte superstitieuse qui promet à ses adhérents la disparition des brigands et la guérison de tous les maux. Ces malheureux voulurent entreprendre par la magie de guérir la malade. Avec deux compères, ils s'attablent à quatre autour d'une petite table basse et, les yeux fermés, commencent à marmotter leurs interminables prières devant l'encens qui brûle. Tout à coup, l'oncle les interrompt:

— Elle a un serpent dans le corps, s'écrie-t-il, il faut le faire sortir, ou, s'il ne sort pas bénévolement, le tuer et le faire vomir par la patiente.

Là-dessus, on apporta un lit sur lequel la malade est étendue; on lui lie les pieds, les jambes, les mains, et alors commence pour elle une véritable torture. On brûle sous son nez des bâtonnets d'encens, des piments séchés. Elle se débat, elle tressaute; le sang lui coule par le nez et les oreilles; elle le crache et le vomit; mais de serpent, point. L'opération dura deux jours; le serpent ne sortait toujours pas. La pauvre femme avait les lèvres, le nez, le bout de la langue, les gencives carbonisés; rien ne désarmait les soi-disant guérisseurs. Ils préparèrent alors une décoction de nicotine; et, à l'aide d'une corne de vache, la firent avaler à la malheureuse qui mourut aussitôt. Son père et son oncle dirent tranquillement:

— Nous n'avons pas réussi.

Et ils commandèrent un cercueil.

FEUILLETON DE LA LIBERTE NO. 5

LUIS

PAR

PIERRE LHANDE

(Suite)

Les enfants accueillirent avec des transports [illegible] fête de nuit [illegible] patinage [illegible] la direction [illegible] la Cambre [illegible] fance [illegible] d'Ostende [illegible] Paris [illegible]

[illegible]

Mais au milieu de cette ovation que Stéphanie avait accueillie avec une modestie suprême et toute courtoise, Luis avait gardé un visage fermé. Ses yeux clairs se promenaient froidement sur cette foule élégante. Ils ne prenaient d'expression que lorsqu'ils se posaient, derrière l'un des bancs d'azulejos, sur un grand chapeau blanc couvert de marguerites, puis au fond, dans l'ombre, au delà de la patinoire. Et le regard, qui était triste et doux quand il rencontrait les marguerites, prenait, quand il fouillait le berceau obscur des magnolias, une lueur mauvaise.

Les deux enfants continuèrent à évoluer gracieusement entre les rangées de bancs mauresques. [illegible] Stéphanie fit quelques [illegible] tandis que Luis [illegible] visible sympathie [illegible]

[illegible]

posture d'un enfant qui dit sa prière du soir, il se mit en devoir d'épier sa mère.

Elle causait. Luis l'entendit. Tremblant, hagard, il écouta cette voix toute proche qui arrivait distinctement à lui, et aussitôt il se rejeta en arrière: ses mains jointes se crispèrent de fureur. Sa mère et le riche commerçant parlaient une langue qu'il ne comprenait pas: l'anglais.

Pourtant, il écouta encore. L'accent de la colère, chez l'homme, avait fait place à des intonations plus douces et plus profondes. Luis parut se recueillir. Il répéta, à plusieurs reprises, comme pour les graver dans sa mémoire, des mots, des membres de phrase qui semblaient [illegible] Luis se baissant de nouveau [illegible] sur ses genoux, sa marche [illegible] jusqu'au bout de l'esplanade, à l'entrée d'une allée qui conduisait aux Bains de la Padilla. [illegible] leva. Un épais buisson de myrtes cachait du côté du pavillon [illegible] traits livides, une expression [illegible] vaise et ricaneuse [illegible] Il regarda le pavillon [illegible] déserte qui allait se perdre [illegible]

[illegible]

NUIT D'ANGOISSES

[illegible]

s'il était coupable, et avec assez de prudence pour ne lui rien révéler, s'il était resté étranger à l'affaire des petits cailloux.

La comtesse commença par examiner attentivement, à la lueur de la suspension, le reflet des boutons et des plaques, sur l'élégante livrée du groom. A plusieurs reprises, elle changea de place pour étudier, sous des jours divers, ces rayons métalliques et froids. Mais, sous aucun de ces angles, elle ne put arriver à reconnaître l'éclair qu'elle avait vu luire dans le jardin: un éclair rapide, [illegible] et long comme un scintillement de poignard.

Alors elle se mit à interroger le valet sur l'emploi de ses heures d'attente dans l'Alcazar. Le groom, très au courant des latitudes laissées aux domestiques en matière de moralité, déclara sans ambages qu'il s'était tenu tout le temps sous les arcades [illegible] occupé à causer [illegible] avec les [illegible] valets de pied.

[illegible]

(A SUIVRE)

REGISTRE DE MAISONS D'AFFAIRES

$10.00 PRIX EN ARGENT $10.00

Lisez les conditions ci-dessous — Vous pouvez gagner un prix en argent

Cette page spéciale offre à l'attention de la population catholique de Winnipeg et de l'Ouest un certain nombre de maisons d'affaires dignes de la confiance et de la clientèle des catholiques.

Tous les annonceurs de la "Liberté" vous assurent pleine et entière satisfaction dans toutes les transactions que vous ferez avec eux.

CHERCHEZ LES LETTRES QUI MANQUENT $10.00 EN PRIX

Elles épelleront: P-I-E-R-C-E

Conditions:

Nous avons de propos délibéré omis six lettres des annonces de cette page. Trouvées et chacun à sa place, elles formeront le mot: P-I-E-R-C-E

Fouillez toutes les annonses et trouvez les lettres en question. Ecrivez-les en mentionnant les mots et les annonces dont ces lettres ont été omises, et adressez promptement votre réponse à la LIBERTE, 619, avenue McDermot, Winnipeg. Nous tiendrons compte de la correction, de la clarté et de l'originalité. Les réponses seront examinées par un comité désintéressé et les noms des vainqueurs seront publiés dans le prochain numéro. Les employés du journal ainsi que les membres de leur famille ne peuvent pas concourir. Pour qu'on tienne compte d'une réponse, il faut qu'elle ne nous parvienne pas plus tard que le lundi suivant.

NOUS ACCORDERONS LES PRIX COMME SUIT:

1er prix, $4; 2nd prix, $3; 3me prix, $1; 4me prix, $1; 5me prix, $1

Sadi, ou Beauté de l'Ame seule impérissable

Sadi était beau; sa renommée s'étendait au loin dans les champs de la Perse; partout on l'appelait le plus beau des jeunes gens.

Sa taille était noble, sa démarche pleine de vie, ses yeux d'un noir ardent; chacun de ses mouvements décelait l'expression; sa figure était sereine comme l'aurore, et sur ses blanches épaules flottait une longue chevelure. En un mot, tout dans sa personne excitait l'admiration et provoquait le suffrage.

Sadi était beau; mais le dédain le plus terrible des maladies de l'âme enchaînait son cœur. L'admiration universelle qu'excitaient ses perfections extérieures alimentait son orgueil; il croyait son esprit incomparable et supérieur en tout, ainsi que sa beauté.

Enivré du sentiment de ses avantages apparents et moraux, il entra un jour dans une grande forêt. Au milieu de branches entrelacées, il aperçut un sentier tortueux que la curiosité le détermina à suivre. Méprisant les difficultés, il eut à frayer son chemin à travers les branches; il marcha longtemps et péniblement; enfin, il trouva une tombe couverte de mousse.

Le cœur agité de peur et de curiosité, Sadi s'approche du marbre funéraire, et il lit l'inscription suivante: "Ci-gisent, entre les bras de la mort, deux sœurs. Les immortels accordèrent à l'aînée des charmes ravissants; la triste laideur fut le partage de la cadette. Passant soulève cette pierre, et tu te convaincras de la vérité de ces paroles."

Des "charmes ravissants!" s'écria Sadi; elle fut donc plus belle que moi... Et comme il doutait, vite, il releva la pierre pour s'en assurer.

Deux squelettes humains, enveloppés dans un linceul, deux crânes également nus, également hideux, également dépourvus de "charmes divins"; deux épouvantails que le contact de l'air réduisit en poussière, voilà ce que Sadi aperçurent au fond du monument.

A cette apparition inattendue, il recula d'épouvante, et du sein de la terre il entendit une voix sourde qui lui dit: "Insensé! tu viens chercher jusqu'au sein de la mort le charme de la durée; mais soit beauté, soit laideur, tout ce qui végète sur terre doit à la fin subir le même sort. Regarde: c'est la dissolution qui t'attend. Deviens sage! "La beauté de l'âme est seule impérissable!"

GERBE DE PENSEES

On comprend toujours ceux qu'on aime, si on les aime pour eux-mêmes et de bonne foi.—Fénélon.

* * *

Il n'y a que les grandes âmes qui puissent juger les grandes choses.

* * *

La grâce dépend beaucoup de l'humeur et du caractère.

* * *

Veillez à vos paroles autant qu'à vos attitudes, celles-ci devront attirer sans éblouir, retenir sans lasser.

Au Collège

Les proclamations du mois, à la salle académique, ont révélé les vainqueurs de février.

Philosophie II, excellence, V. Cardin, A. Parent, A. Decosse. Philosophie I, excellence, H. Guyot, T. Greschuk, A. Parent. Rhétorique A, excellence, H. Allard, H. Lafrenière, F. Galarneau. Diligence, H. Lafrenière, H. Allard. Rhétorique B, excellence, M. Baudoux, E. L'Evêque, P. L'Heureux. Diligence, G. Van Belleghan, R. Trudeau. Versification, excellence, E. Lavoie, Robert, Gareau. Diligence, Laliberté, Granger. Méthode, excellence, B. Goulet, Lepage, Léveillé. Diligence, Lécuyer, Bolly. Elément Latin, A, excellence, A. Landry, J. Sabourin, Lecoq. Diligence, A. Landry, J. Sabourin. Elxment Latin, B, excellence, Gareau, Lamoureux, Jamault, Béliveau. Diligence, Lamoureux, Gareau. Commerce II, excellence, Larose, Dignard, Blanchette. Diligence, Dignard, Larose. Commerce I, excellence, R. McGrath, J. Gaudry, M. Lavigne. Diligence, R. McGrath, G. Lussier. Prép. Fr. II, excellence, F. Forestier, A. Bissonnette, R. Couture. Diligence, F. Forestier, R. Couture. Prép. Fr. I, excellence, R. Bernier, R. Beauchamp, J. Laurin. Diligence, R. Beauchamp, J. Perrin.

* * *

Un certain rhétoricien, fils d'agriculteur, s'est amusé à taquiner sa lyre; il en est résulté une satire, qui, avec quelques retouches imperceptibles, mérite l'affiche. Voici.—Et c'est un sonnet.—

Aux gens des villes

Cesserez-vous bientôt d'ainsi nous [mépriser,
Muscadins arrogants, troupeau que je [déteste?
Car de l'homme de bien vous n'avez [que le zeste;
Encore est-il bien fin; souvent vous [le percez.

Quand vous venez chez nous,—dit [sans vous offenser—
Vous vous pincez le nez en un fort [joli geste;
Mais j'aime mieux l'odeur qui vous semble [la peste
Que ces multiples muscs dont vous [vous arrosez.

Allez donc, Citadin, restez dans votre [ville;
Fréquentez le théâtre, hantez le vau- [ville;
Vivotez maladif, soignez-vous bien le [teint!

Moi, je reste à mes champs; j'aime [trop la nature;
J'y sens le Créateur qui fait germer [mon grain.
Dieu, je crois, se voit mieux, quand [l'atmosphère est pure...

M. B.

* * *

Dimanche soir, le 26 février, les membres de l'Académie ont été réellement frappés d'admiration, lorsque quatre de nos philosophes montèrent à la tribune pour discuter la question de l'annexion du Canada aux Etats-Unis.

Leur rhétorique donna au début une agilité, qu'on ne saurait dédaigner; la conviction, surtout des combattants, car deux d'entre eux, sont des américains, rendit la discussion très vive. MM. Cardin et Lanctôt soutenaient l'affirmative; MM. Préfontaine et Bernier furent les adversaires. M. Cardin nous er exposa les avantages: la réunion, dit-il, des deux noyaux, c'est-à-dire de Québec et des Etats du nord-est, pourrait former un état français très puissant, ayant son siège à Québec même. De plus, il est naturel que ces deux pays soient unis; vu le même tempérament et les mêmes mœurs; le tout causé par notre américanisation graduelle.

La presse, continua-t-il, y est très puissante, du moins celle qui forme l'esprit de la population; le "Literary Digest" par exemple, a un tirage d'au moins, un million. Ensuite notre Victor se lança dans la politique. Le gouvernement; que faut-il en penser? Personne ne saurait nier qu'il est plutôt faible: ce fait est dû simplement à son manque d'hommes capables.

M. Bernier se leva, pour réfuter les arguments de M. Cardin: cependant, il semble envisager la question sous un angle un peu différent. Le noyau de Canadiens aux Etats-Unis, dit-il, n'est qu'un groupe négligeable et les Canadiens sont assez nombreux pour se gouverner eux-mêmes; si Québec est devenu le centre, il semble bien qu'il peut continuer de l'être.

M. Bernier traite ensuite la question à quatre points de vue: au point de vue économique, artistique, scientifique, politique et naval. Il tente plutôt à prouver que les Etats-Unis n'avaient pas besoin du Canada; ce qui est hors de la question; comme lui dit M. Cardin.

M. Lanctôt se leva à son tour, avec son air distingué, que nous lui connaissons, et en fidèle américain nous parla surtout de finance. Le Canada a besoin des Etats-Unis; depuis deux ans, ça ne marche pas; on manque d'argent. La dépression est générale; pour preuve, il nous dit que cinquante pour cent des capitaux viennent des Etats-Unis. Il passe ensuite aux mines: la moitié de ces mines ne produisent pas leur maximum; pourquoi? C'est le manque d'ingénieurs compétents: voilà la cause.

Les voies ferrées au Canada, il vaut mieux ne pas en parler; les actions du "C.P.R." se vendent à des prix assez bas. Tout tend à prouver que le Canada s'en va à sa ruine: s'annexer aux Etats-Unis résoudrait complètement la question; M. Bernier s'efforça de refuter cette débandade, et la parole passa à M. Préfontaine. Il changea un peu l'orientation de la discussion; car il s'appliqua à montrer que le Canada profiterait mieux de l'indépendance que de l'annexion aux Etats-Unis. Il nous rappelle que c'était la fin de la constitution de 1867 et, aussi de la Confédération.

Si le Canada est dans un état difficile, quant à ses finances: l'indépendance le remettrait tout aussi bien sur pied. Il faut considérer que cet état lamentable est plutôt dû à la participation à la guerre européenne.

Notre pays n'a peut-être pas tous les moyens de défense voulus; cependant en devenant indépendant, il n'aurait plus d'ennemis.

Le jury se retira quelques instants pour délibérer, afin de savoir à qui appartenait la victoire. Après deux ou trois minutes de délibération, il vient annoncer qu'il se prononçait contre l'annexion, à la satisfaction de tous, naturellement.

Cependant MM. Cardin et Lanctôt méritent de grandes félicitations, car les arguments qu'il nous apportèrent ont droit à de sérieuses considérations.

A. P.

* * *

"Comment, les collégiens ne jouent-ils pas au hockey cet hiver? N'avez-vous plus d'équipe? Que faites-vous donc là-bas?" On nous pose ces questions à tout propos. Oui, c'est vrai que nous n'avons pas d'équipe dans la ligue intercollégiale, mais il y a toujours les parties de classe. Et elles sont chaudes je vous l'assure.

Dans la ligue sénior, les philosophes sont encore à la tête. Cependant les Etoiles fortes de leur union avec les Rhétoriciens les ont fait travailler mordicus pour garder leur prestige, et les Régents ont enfin eu la condescendance de dévoiler toutes leurs forces en infligeant une défaite décisive à nos Phonistes. Ces parties valent certainement la peine d'être vues, et sont meilleures dit-on que certaines joutes des ligues junior de Winipeg.

Les Rhétoriciens de la ligue intermédiaires continuent à gober toutes leurs parties avec une régularité vraiment déconcertante. Cependant les méthodistes, les Elements-latins et les Etoiles gardent toujours l'espérance de leur faire courber l'échine avant la fin de la ligue.

Les Cadets, s'ils ne jouent pas toujours du hockey à la "Cleveland," s'amusent à merveille.

Assurément on n'a pas oublié que la vieille Coupe Cyr est toujours en existence. Trois clubs ont lancé des défis. Nous avons eu le plaisir de voir nos confrères, les junioristes, mettre en déroute la fameuse équipe de Saint-Boniface.

Ils savent jouer ces "enfants-là," n'est-ce pas Léopold? Le lendemain, ils subirent un revers sous les assauts de la forte équipe de Saint-Pierre. C'est donc avec ces athlètes vaillants que l'équipe du Collège se mesurera dimanche prochain. Et certes nous sommes heureux de rencontrer nos anciens condisciples. A dimanche, Saint-Pire!

V. C.

CHRONIQUE
Page Féminine

—Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

VIEILLARDS

Qu'il est beau de voir les soins affectueux qu'ont certains enfants pour leur vieux père ou leur vieille mère et qu'il est touchant de rencontrer des vieillards dont les pas sont guidés par la main tendre d'un fils ou d'une fille! Il semble qu'on voit une bénédiction planer sur la tête de ces enfants respectueux et reconnaissants. Ces cas d'amour filial sont d'autant plus admirables qu'ils sont rares car une des caractéristiques de l'époque actuelle est la course au plaisir qui fait que plusieurs négligent des devoirs impérieux comme le soin des petits enfants et l'entretien des vieillards. On pense trop souvent qu'avec un peu d'argent on se débarrasse d'un père ou d'une mère quand ces pauvres vieux ont plus besoin d'affection que de confort.

Pour ceux qui sont seuls au monde ou qui sont une charge pour des enfants ingrats ou incapables d'avoir soin des vieux ans de leur parent, la place idéale par excellence est bien notre "Hospice Taché," où les Révérendes Sœurs Grises prodiguent avec un dévouement sans égal, des attentions de tous les instants aux vieillards qui leur sont confiés.

Pour les personnes qui ne sont jamais entré dans cette institution une visite là est toute une révélation.

Vous trouverez les vieillards confortablement installés dans des salles bien chauffées, bien éclairées et d'une propreté minutieuse. Les vieux fument en causant, lisant ou bien jouant aux cartes et aux dames. Les vieilles se bercent en recueillant près des fenêtres les premiers rayons chauds du mois de mars. Leur grande consolation à tous est d'être si proches du bon Dieu et d'être capables d'entendre la messe tous les jours. L'infirmerie avec ses fenêtres ouvrant dans la chapelle, procure aux infirmes et aux trop-malades, l'avantage d'offrir leurs hommages à Dieu sans fatigues et sans efforts. Une pauvre vieille toute courbée de rhumatisme me disait avec des larmes dans les yeux: N'est-ce pas qu'elle est belle notre petite chapelle? Et si vous saviez comme je suis heureuse depuis que je suis ici, car j'ai été six ans sans voir la maison du bon Dieu.

Parmi toutes ces femmes âgées qui passent là le soir de leur vie, une au visage, sans rides, encadré de cheveux blancs attire spécialement l'attention. Elle semble être la préférée de tous et trottine d'une place à l'autre prodiguant ses sourires à celles qui s'ennuient et ses soins aux plus malades qu'elle. Elle a 72 ans, et à part d'un peu de surdité, elle paraît jouir de toutes ses facultés. Ses grands yeux expriment le plaisir de voir des visiteurs, mais conservent, quand même, une grande tristesse. On dirait que c'est l'empreinte de tout le mal qu'elle a vu souffrir ou bien la peine de tout le bonheur qu'elle a vu fuir. Elle n'a plus de famille, plus de liens qui l'attachent au dehors, ainsi elle donne toute l'affection de son cœur aux malheureuses qui l'entourent.

De ces 49 vieilles et 39 vieux de l'hospice, il y en a qui ont encore un foyer et des enfants. Ceux-là trouvent, pour commencer, la vie commune difficile à endurer, mais généralement ils ne prennent pas de temps à s'y faire entourés, comme ils le sont, du dévouement ouaté de tendresse, de la Sœur de Charité.

GERTRUDE.

Saint-Boniface, le 1er mars, 1922.

L'APPAREILLAGE

...Me voici prêt, Seigneur! Votre main paternelle
Marquant mes membres las de son signe béni,
Puisque déjà m'arrive un souffle d'infini,
J'appareille pour la traversée éternelle.

Oui, je sais, pour partir, ce que je dois laisser:
Tout d'abord mon corps, rien presque, uh pu dee mhm
Tout d'abord mon corps, rien presque, un peu de poussière,
Et c'est facile dans la terre nourricière
Pour des germes nouveaux d'aller se disperser.

Ma maison, mon verger, tous mes biens, je les laisse,
Pour que d'autres—c'est juste—en usent à leur tour:
Je vous rendrai mes biens, ma vie à votre jour,
Ce qui me fut prêté, sans regret ni faiblesse.

Mais ce qui coûte plus à quitter, ce sont ceux
Que des chaines d'amour à notre cœur unissent,
Les enfants, qui, penchés sur notre lit, gémissent,
Tandis que nos regards troublés rêvent des cieux.

Et cependant, Seigneur, s'il faut—ma lève est franche—
Rompre ces chers liens moi-même de mes doigts,
Comme un présent bien naturel que je vous dois,
Pour vous les offrir, sans hésiter, je les tranche.

Oui, de tout ici-bas me voici détaché,
Du moins—de votre force assisté, je crois l'être,
Et je m'embarque, prêt à lever l'ancre, maître,
Pour votre clair royaume avec bonheur cherché.

Mais, pour vous mieux atteindre, il faut un viatique
A l'âme, et, pour ne point paraître devant vous
Les mains vides, pour vous honorer à genoux,
J'ai pris les pauvres dons que mon cœur revendique.

Je ne l'ignore pas, misérable et léger
Est mon bien, fruit de ma volonté qui chancelle:
Mais je m'en vais vers vous sur ma faible nacelle
Avec l'espoir naïf d'un jeune passager.
J'ai pris avec moi mes sincères repentances,
Mes efforts pour dompter le vice combattu,
Des pitiés, des pardons,—Moins que de la vertu,
Mes désirs purs, souvent restés simples tendances.

Et puis encor?—Des pleurs, parfois trop tôt calmés,
Mes souffrances, mes deuils, de timides mérites,
Des choses dans l'oubli que vous aurez inscrites,
Des riens vus de vous seul, tels que vous en aimez.

Et puis encor?—D'obscurs travaux, quelque tendresse,
Une vie employée avec simplicité:
C'est bien peu pour prétendre à votre éternité,
Mais c'est tout ce que j'ai: Seigneur, je vous l'adresse.

De plus de biens j'aurais voulu vous faire honneur;
Mais ce qui manque encor, votre bonté le prête,
Et j'attends, confiant... Voici ma voile prête:
D'un souffle emportez-moi, quand vous voudrez, Seigneur!

Gustave ZIDLER.

En Province

STE-ANNE-DES-CHENES

Fête du Rév Père Curé

La semaine dernière, à Ste-Anne-des-Chênes, on célébrait la fête annuelle du Révérend Père Curé. C'est au pensionnat de nos bonnes Sœurs de la Charité que s'est célébré cette fête, le 23 février. Comme de coutume, rien n'a manqué de la part des religieuses et des élèves, pour témoigner au Révérend Père Roberge, en qui elles voient le représentant de Jésus-Christ, toute la gratitude, toutes les marques d'affection filiale, auxquelles son titre de pasteur dévoué lui donne droit.

Cependant il faudrait dire que non non seulement rien n'a manqué au parfait succès de la fête, mais qu'on s'est surpassé sur toute la ligne.

La fête s'est ouverte le matin, à la chapelle du couvent, où le Rév. Père Curé célébrait la sainte messe, pendant que les élèves faisaient monter vers le ciel en faveur du célébrant les harmonies et les prières de fervents cantiques de circonstance.

Toutefois c'est dans la soirée que s'exécuta le beau programme dont nous allons dire un mot. Une séance dramatique et musicale avait été annoncée, le dimanche précédent, pour 8 heures. A l'heure précise, la grande salle du théâtre était presque remplie. Aussitôt après l'arrivée du Rév. Père Roberge, des Messieurs du Clergé et des membres de la communauté des Rédemptoristes, le rideau du théâtre se leva. L'auditoire avait devant lui le grand chœur des élèves, prêt à offrir l'hommage de fête. On ne pouvait mieux exprimer ces hommages que par une scène allégorique, mêlée de déclamations et de chants. Voici en résumé l'allégorie. Le Rév. Père Curé est représenté par un chêne, dont on dit et chante les bienfaits. Trois gentilles fillettes, Mlles A. Fréchette, B. Mousseau, N. Desmarais, tinrent le langage, la première, de la colombe, la seconde, de l'agneau, la troisième, de l'anémone.

Alors commença un drame en trois actes, intitulé: Henriette de Tézan, ou l'ange du pardon. C'est un épisode de la maison royale de St Cyr. Voici les personnages:

Marie Linczinska, Reine de France, O. Vigoureux; la Duchesse de Villars, dame d'honneur, M. R. Tougas; la Duchesse de Luynes, dame d'honneur, G. Légaré; Religieuse de St Louis, L. Girard; Henriette de Tézan, A. Jodoin; Marguerite de Mornay, F. Girard; Pensionaires, R. Laurin, A. Mousseau, E. Owens, M. A. Desautels, L. Taillon, L. Champagne; Trinette, fille de service, Y. Morin.

Ce drame a été fort goûté. L'auditoire fut réellement captivé par l'entrain et le naturel des actrices. Pour bien faire, il faudrait adresser un mot de félicitations à chacune d'elles. Le triomphe de la charité sur la haine héréditaire a été fort bien rendu. Au milieu de ce déploiement des sentiments les plus nobles et les plus élevés, le rire a cependant trouvé une place. Trinette, dont le rôle était de faire rire, s'en est magnifiquement acquitté.

Entre le premier et le second acte, la marche "Les Chasseurs" fut jouée sur le piano, par Mlles G. Major, I. Major, N. Desmarais, I. Desmarais, E. Perron, E. Bleau, Y. Brunelle.

Entre le 2d et le 3me acte, un groupe de jeunes filles, portant en main des courones, couleur de rose, exécutèrent, au pas gymnastique, avec plein succès, la marche du couronnement: "wreath drill."

Vint ensuite une comédie en anglais, intitulé: "Truth the mischief." Voici le nom des actrices:

Truth Hudson, Y. Perron; Elenor Wright, T. Girouard; Kate Davis, B. Major; Jane Martin, F. Hébert; Bridget, D. O'Gorman.

Ici encore, grand succès sur toute la ligne. Mais s'il fallait décerner une palme, c'est sans doute à Mlle O'Gorman qu'elle irait: Mlle avait si bien le vieil accent des fils d'Irlande.

Suivit une saynette: Avarice et gourmandise. Mlle Y. Guay représentait l'avarice, Mlle Brunelle, la gourmandise, Mlle A. Biron accompagnait au piano. Cette saynette fut ravissante; la petite Yvonne Guay, faisant ses reproches, avec son petit regard sévère, fut charmante.

Ce fut ensuite la présentation des cadeaux. Mlles E. Lavack, A. Tougas, D. Molloy présentèrent au Rév. Père Curé trois magnifiques tapis d'autel, et un bouquet de fleurs parfumées.

Après le chant: Canadien toujours, Mlle A. Neault lut l'adresse. Elle précisait la note de reconnaissance et de piété filiale que venaient de redire avec éloquence les morceaux que nous avons signalés.

Le Révérend Père Roberge répondit en exprimant sa profonde reconnaissance aux Révérendes Sœurs de la Charité et aux élèves pour une fête si bien [illegible] raison de dire, dit-il, que les délicatesses, les intentions fines sont nées chez les [illegible] tenant qu'elles habitent chez les Sœurs du couvent de Ste-Anne. Vous m'avez comparé au chêne; j'espère avec la grâce de Dieu que ce chêne aura des branches assez touffues pour abriter les tendres agneaux et les douces colombes du couvent de Ste-Anne."

Monsieur l'abbé Jubinville, ancien curé de Ste-Anne, sur la pressante invitation des assistants, rappela avec émotion le souvenir des fêtes qu'on lui faisait autrefois au couvent de Ste-Anne; il a exprimé sa vive reconnaissance aux Révérendes Sœurs, et sa profonde satisfaction aux élèves pour le succès complet de la séance.

En somme la journée du 23 février va laisser un souvenir inoubliable.

Signalons en terminant la présence à notre soirée de plusieurs hôtes distingués: R. P. Beys, o.m.i., Provincial; J. B. Sauvé, s.j., Procureur du Collège St-Joseph; M. l'abbé W. Jubinville, curé de la cathédrale, St-Boniface; C. Paillé, curé de Transcona; A. R. Giroux, curé de La Broquerie; M. Dufresne, vicaire à la cathédrale, etc., etc.

X....

* * *

Mise au point.—Quelques inexactitudes se sont glissées la semaine dernière dans le courrier de Ste-Anne, à propos des membres élus du Cercle St-Joseph. Voici la liste correcte:

Président honoraire: le Rév. Père Curé; président actif: M. A. Leduc; secrétaire-trésorier: M. W. Sarrazin; 1er conseiller: M. Adonaï Dubois; 2ème conseiller: M. Martin Owens; 3ème conseiller: M. Eugène Perron.

SAINT-MALO

Monsieur le Curé a été victime d'un mauvais accident il y a près d'un mois; il s'est presque rompu un pied à la suite d'une mauvaise chûte sur la glace. Il a été obligé de rester inactif durant une vingtaine. Monsieur l'abbé Leguyastrenec de la Maison Saint Joseph d'Otterburne l'a remplacé aux offices des dimanches. Nous lui souhaitons une prompte guérison.

* * *

Mademoiselle Antoinette Maynard de Saint-Pierre Jolys, était de passage en visite chez Monsieur Octave Gosselin, ces jours derniers.

* * *

Mademoiselle Antoinette Maynard nous est revenue après un séjour de plusieurs mois à Carey, Man. Nous sommes très heureux de la revoir parmi nous.

* * *

Dimanche passé, 26 février, eut lieu chez Monsieur Jean Goulet une assemblée des Fermiers-Unis de notre localité. Monsieur Arthur Forest, secrétaire-trésorier de cette association nous démontra en des termes très éloquents les profits injustes que faisaient les spéculateurs sur nos grains. Une pétition signée par tous les membres a été envoyée au premier ministre du Canada pour le rétablissement de la "Canada Wheat Board."

* * *

Monsieur Joseph Gladu et Octave Gosselin étaient de passage à Winnipeg ces jours derniers.

* * *

Citoyens de Saint-Malo, trouveriez-vous que ce serait le temps pour notre village de se pourvoir de trottoirs au printemps? En effet ne payons-nous pas nos taxes comme ceux de Saint-Pierre? Depuis deux ans surtout nos trottoirs sont dans un état pitoyable, mieux serait de dire que nous n'en avons pas du tout. Nous espérons que la municipalité aura plus de bon sens cette année et nous donnera ce que nous demandons.

PIERROT.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Nous avons le plaisir d'annoncer le mariage de M. Noël Monchamp à Mlle Germaine Monchalin. Ce mariage a été béni par le R. P. Augustin, dans la chapelle du couvent de Notre-Dame-de-Lourdes, le 25 février, à 8 heures. Pendant deux reprises, une avant la bénédiction du mariage, et l'autre à la fin de la cérémonie, le Révérend Père en quelques mots très bien appropriés pour la circonstance, donna aux nouveaux époux de sages conseils dans la nouvelle voie qu'ils allaient suivre ensemble.

Mlle Germaine était charmante dans sa belle toilette de satin vert-olive avec épaulettes en dentelle blanche garnies de ruban frisé de même couleur que la robe; avec un dessous de satin blanc. Son chapeau blanc, garni d'une monture doré, décoré d'une belle fleur d'oranger était recouverte d'un beau voile brodé.

Une belle fourrure blanche donnait à cette toilette une apparence rare.

Après la cérémonie, les mariés se rendirent au presbytère pour les formalités à remplir; et reçurent là les souhaits de nos Rds Pères Antoine et Augustin.

Après un somptueux repas chez les parents du marié les nouveaux époux prirent le train à Notre-Dame-de-Lourdes en voyage de noces. Le costume de la mariée était en tricotine bleu-marin, artistiquement décoré en perles, sorti des magasins Eaton; son chapeau avec garnitures bleu-marin était de la couleur de son manteau.

Nous offrons aux nouveaux époux nos vœux de prospérité et de bonheur.

Vu la maladie de la grand'mère de la mariée, Madame Nantel, aucune invitation n'a été faite par leur famille, nous réservons ce plaisir à plus tard.

DUNREA

Ça y est! Le concert des jours gras est maintenant chose du passé, mais du moins la gloire du succès demeure.

Nos acteurs et nos actrices ont prouvé une fois de plus qu'ils savent réaliser à merveille leur devise "toujours mieux." Ils ont en effet exécuté leur programme avec une habileté digne de tout éloge.

Ce qui plait surtout sur la scène d'un théâtre, c'est le naturel dans le ton et les manières des acteurs, or, dans la comédie "Les Espièglerles de Godiche," les dames et les demoiselles ont excellé par cette qualité essentielle. Disons aussi, à leur louange que la facilité et la clarté de leur élocution ont été si parfaites que tout le monde a pu suivre sans effort toutes les phrases si intéressantes de la jolie comédie.

Les jeunes gens de leur côté ont interprété leur rôle respectif on ne peut mieux, dans les deux comédies mentionnées dans le programme. Il n'est pas question d'établir une comparaison entre eux et leurs dévouées associées. Leur but était de satisfaire l'auditoire autant que celles-ci y prétendaient elles-mêmes, ce but a été amplement atteint. Aussi ont-ils droit, sans la moindre restriction, aux mêmes compliments que nous avons formulés à l'adresse des actrices.

La note particulière qui a caractérisé ce concert se trouve dans l'esprit d'invention ou d'improvisation dont dont plusieurs acteurs et actrices sont admirablement doués. Ceci ne pouvait nuire, au contraire ces reparties promptes et spirituelles ont provoqué une hilarité générale dans l'assistance. Les trois comédies ont été entremêlées de belles chansons et de nombreux morceaux de musique.

Notre orchestre a fait merveille, il fallait s'y attendre.

Les duo joués par des pianistes dont l'éloge n'est plus à faire ont été très appréciés.

Mille félicitations et les plus sincères remerciements à nos acteurs et actrices! Nous leur souhaitons de conserver les talents qu'ils ont pour nous égayer ainsi que le dévouement dont ils ont fait preuve.

Nos remerciements vont aussi à notre sympathique population toujours prête à voler au rendez-vous, quand il s'agit d'une bonne œuvre.

Nous donnons ci-dessous une idée du programme de la soirée:

Les Espiègleries de Godiche
Comédie en 2 actes

Mme la Chevalière, Mme E. Morin; la mère Gervaise, Mlle Virginie Boulet; Godiche, Mlle B. Deschênes; Pâquerette, Mme Alf. Boulet; Rosine, Mlle A. Beaupré; Mariole, Mlle R. Paradis; Echalotte, Mlle M. Girardin; Josie, Mlle H. Carney; Fanchine, Mlle A. Parent.

La Cause de Baptiste
Saynète Comique

M. Loiol, avocat, M. V. Benoit; Baptiste Latouche, M. F. Paradis.

Un duel à l'étouffée
Comédie en 2 actes

Ernest Gobichon, M. Ph. Boulet; Pantaléon Beaupied, M. L. Girardin; Baptiste, M. J. Deschênes; un Cocher, M. V. Benoit; un Gendarme, M. F. Paradis.

Duo de piano par Mlle M. Girardin et Mlle S. Gaboury. Chanson: la voix des chênes par M. L. Deschênes.

Notre orchestre est composé de tous nos acteurs, plus M. Charles et Albert Girardin.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of David Riel, late of the Rural Municipality of St. Vital in Manitoba, deceased: All claims against the above Estate must be sent to the undersigned at its Office, 322 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the first day of May A.D. 1922.

Dated at Winnipeg, in Manitoba, this Fourth day of March A.D. 1922.

THE WINNIPEG TRUSTEE CO. OF CANADA,
Administrators.



LA LUZERNE

La récolte la plus payante

D'abord une mise au point. La semaine dernière la fin de mon article ne se lisait pas du tout, comme je l'aurais dit. Les typographes ne sont toujours agriculteurs et mon écriture n'est pas toujours lisible. Il se glisse des erreurs qui ne sont imputables à personne. Il est conseillé de semer la luzerne seule 10 à 12 livres à l'acre, dans un terrain bien préparé comme le guéret d'été. Quand les plantes auront atteint une hauteur de 8 à 10 pouces, coupez-la avec la machine à faucher, mais ne rasez pas trop bas. On laisse cette coupe sur le champ. Par là on engraisse le terrain et on détruit les mauvaises herbes.

Cependant plusieurs ont eu un très bon succès en semant la luzerne à raison de 12 à 15 livres à l'acre et mêlée avec 1½ minot d'avoine. Cette opération se fait avec un semoir ordinaire. Le semoir à petites graines pourrait être employé quand on sème la luzerne seule. Dans les deux cas vous n'avez pas de récolte de luzerne pour la première anée. L'avoine semée avec la luzerne devra être coupée en vert. Si possible, ne laissez pas vos quintaux sur la luzernière. Rappelez-vous que l'inoculation de la semence n'est pas simplement une mode, comme les modes des femmes dont on pourrait bien se passer. L'inoculation est absolument nécessaire.

Enfin j'arrive à mon point et je dis que la luzerne sera votre récolte la plus payante et pourquoi.

Votre terre a besoin d'être enrichie. Comme il vous est impossible de la couvrir entièrement avec le fumier d'hiver, surtout pour les endroits éloignés, recourez à la luzerne. Elle vaut mieux que le fumier. Le fumier renferme toujours quelques mauvaises semences et n'enrichit pas plus le sol que la luzerne. Il est reconnu que la luzernière remise en blé donne toujours un plus gros rendement que le terrain fumé.

La luzerne cultivée en bonne condition peut durer 20 ans. Ca c'est pour la terre. Mais pour les animaux, depuis les vaches à lait jusqu'aux poules, elle est la meilleure nourriture que vous pouvez produire. Vous n'avez pas d'animaux, dites-vous. Mais vous pouvez en avoir et vous devez en avoir. Ou bien préparez-vous à donner votre place à un autre cultivateur qui fera mieux que vous.

Il n'y a pas un journal s'occupant d'agriculture qui ne constate que la grande culture a fait banqueroute, et que le guéret d'été est la reine du sol en même temps que celle du fermier.

Vous n'avez pas assez d'animaux pour la consommation de vos trèfles. Quand vous verrez que vos luzernières seront trop grandes vous pourrez en faire des paturages pour vos porcs. Quand on verra dans notre province des cultivateurs qui labourent dans la luzerne verte, et qui enfouissent dans leur sous-sol un engrais aussi riche, alors nous pourrons espérer avoir de récoltes magnifiques.

Quel contraste avec le cultivateur de nos jours qui n'a que des chardons jaunes à mettre sous son guéret. Acceptons donc ce qui est évident à tout le monde. La luzerne ne pousse pas partout. Non. Mais il y a son petit frère, le trèfle d'odeur, qui, s'il n'a pas toutes les qualités de sa sœur, la surpasse en beaucoup d'endroits.

N. C. JUTRAS, Ptre.

LE PLACEMENT CHEZ SOI

Une bonne pratique

Il y a mille manières de faire les meilleurs placements sur les bâtisses, sur la terre. Une dépense de $100 pour augmenter la superficie cultivable de sa terre en enlevant les tas de roches ou en drainant un marais, est un meilleur placement que l'achat d'un circuit éloigné qui coûtera le même prix.

Si un co-paroissien a besoin d'argent pour traverser une crise passagère, vous auriez tort de perdre une bonne occasion de faire un placement sûr, pourvu que vous sachiez à qui vous prêtez, quelle garantie vous avez. Votre capital et vos intérêts sont entre bonnes mains et vous faites une bonne action qui profite à vous deux.

Règle générale, ceux qui ont des capitaux doivent donner la préférence aux emprunteurs de la localité pour plusieurs raisons. En privant la paroisse des argents dont elle a besoin, les prêteurs créeront une disette d'argent dont ils seront peut-être les premiers à souffrir; le besoin d'argent sera cause que plusieurs vendront leurs produits meilleur marché, étant forcés de les vendre, et les prêteurs seront obligés de vendre au même prix et souvent de faire crédit aux consommateurs qui se sentiront aussi de la rareté de l'argent.

OU PLACER SES CAPITAUX

Quand un cultivateur a réalisé en argent sa récolte, après avoir payé ses redevances, il lui reste quelquefois un surplus qui représente son salaire bien gagné. Il se trouve alors en face d'un problème nouveau genre.

La règle suivante, aussi simple que facile en théorie, semble offrir quelques difficultés dans son application. Le meilleur placement sera celui qui donnera "le plus fort rendement sans risque de perte". Alors, rien de plus facile, il n'y a que l'embarras du choix. Mais il faut savoir choisir et pour faire un oon choix il faut prendre le placement qui nous convient celui qui mérite notre confiance, celui qui nous est recommandé par des personnes compétentes et désintéressées. Le plus sûr moyen d'y arriver, c'est de faire **avant** d'engager ses économies ce que font les naifs **après** qu'ils ont perdu leur argent:

Réfléchir, se renseigner, prendre son temps, être plutôt défiant, ne pas prendre de décision avant de bien connaitre et être absolument sûr que l'affaire qu'on nous propose en est une bonne.

PROFANATEUR PUNI

Il est rare que la justice divine laisse le sacrilège impuni sur terre. Les coincidences ont été relevées trop nombreuses pour ne pas laisser deviner derrière elles la main de Dieu.

Cette fois, c'est dans la contrée de Bade que les journaux régionaux relèvent un attentat sacrilège ayant eu un épilogue tragique.

Quelques jeunes ouvriers des usines de la Lonza ayant rencontré un calvaire, l'un d'eux en arracha le Christ, le recloua sur la croix, la tête en bas au milieu des blasphèmes de ses amis.

Or, à deux jours de là, ces usines étaient le théâtre d'un horrible accident. Un jeune ouvrier, happé par une machine, tomba la tête en bas entre deux roues qui le broyèrent. C'était l'auteur du sacrilège de l'avant-veille.

UNION CANADIENNE

Nous annonçons, pour dimanche prochain, le 12, notre quatrième soirée cartes concert. Comme la dernière fois nous aurons un programme des plus attrayant? En plus des cartes notre programme de vues animées aura reçu une attention toute spéciale. Nous espérons qu'un grand nombre de nos amis répondront à notre invitation et se feront aussi un devoir d'amener avec eux quelques-une de leurs connaissance. Personne ne regrettera les quelques heures qu'ils passeront dans notre salle dimanche prochain. Nous insistons tout spécialement parce que ce sera sans doute une des dernières parties que nous donnerons cet hiver. A vous d'en profiter.

BY-LAW No.6

By-law of the School Trustees for "The School District of Inverness Number 475," for the purpose of borrowing the sum of twenty thousand dollars and of issuing debentures therefor.

WHEREAS it is necessary and expedient to raise by loan the sum of twenty thousand dollars on the credit of the said School District, for the purpose of erecting a new school house and buying a new site.

THEREFORE, the School Trustees for the School District of Inverness, No. 475, duly assembled, enact as follows:

(1) That it shall be lawful for the said School Trustees to borrow the sum of twenty thousand dollars, by the issue and sale of twenty debentures of the said School District each for the sums set out below of lawful money of Canada.

(2) That the said debentures shall bear date the first day of July A.D. 1922, and shall be payable to the bearer at the Bank of Hochelaga at Letellier, in the Province of Manitoba, as follows:

Debenture No. 1, for $1,000.00 payable February 15th, 1924
Debenture No. 2, for $1,000.00, payable February 15th, 1925
Debenture No. 3, for $1,000.00, payable February 15th, 1926
Debenture No. 4, for $1,000.00 payable February 15th, 1927
Debenture No. 5, for $1,000.00, payable February 15th, 1928
Debenture No. 6, for $1,000.00, payable February 15th, 1929
Debenture No. 7, for $1,000.00, payable February 15th, 1930
Debenture No. 8, for $1,000.00, payable February 15th, 1931
Debenture No. 9, for $1,000.00, payable February 15th, 1932
Debenture No. 10, for $1,000.00, payable February 15th, 1933
Debenture No. 11, for $1,000.00, payable February 15th, 1934
Debenture No. 12, for $1,000.00, payable February 15th, 1935
Debenture No. 13, for $1,000.00, payable February 15th, 1936
Debenture No. 14, for $1,000.00, payable February 15th, 1937
Debenture No. 15, for $1,000.00, payable February 15th, 1938
Debenture No. 16, for $1,000.00, payable February 15th, 1939
Debenture No. 17, for $1,000.00, payable February 15th, 1940
Debenture No. 18, for $1,000.00, payable February 15th, 1941
Debenture No. 19, for $1,000.00, payable February 15th, 1942
Debenture No. 20, for $1,000.00, payable February 15th, 1943

(3) That each debenture shall be signed by the Secretary-Treasurer and countersigned by one of the Trustees of the said School District; and that each coupon shall be signed by said Secretary-Treasurer.

(4) That the said debentures shall bear interest at the rate of seven per cent per annum from the date thereof, payable annually on the Fifteenth of February in each year, on the presentation of the interest coupons attached thereto at the said Bank of Hochelaga.

(5) That provision shall be made out of the annual school taxes for the payment of the said debentures and interest, and such provision shall form part of, and be included in the annual statements of moneys required for the purposes of the said School District.

DONE AND PASSED by the said School Trustees of "The School District of Inverness, Number 475," assembled at the municipal hall Letellier in the Municipality of Montcalm in the Province of Manitoba, this sixth day of February A.D. 1922.

J. SAURETTE, Chairman
N. BRETON, Secretary-Treasurer.
N. BRETON, Secretary-Treasurer.

(Corporate Seal)

I HEREBY CERTIFY that the above is a true copy of a By-law passed at a duly convened meeting of the School Trustees of "The School District of Inverness, Number 475, held at Letellier within the said Province, upon the sixth day of February, 1922.

N. BRETON, Secretary-Treasurer.

En Province

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Dimanche, 26 février, séance donnée par les jeunes du cercle "Jeanne d'Arc", selon ce qui avait été annoncé. De ces jeunes, nous en connaissons plus d'un qui ne sont pas à leur coup d'essai. Certains autres sont débutants, mais tous ont rempli leur rôle avec aisance et sûreté. Il y avait pour tous les goûts. De même que dans la musique on passe du grave au léger, ainsi fût-il fait à cette séance. Un drame fort attachant, puis des saynètes désopilantes, enfin de la musique d'orchestre jouée avec maestria, des chansons artistiquement déclamées, etc., voilà le menu de la soirée qui satisfit les plus exigeants. Malheureusement la température était froide et empêcha, j'en suis sûr, plusieurs personnes de se rendre. De fait, les absents ont perdu une belle occasion de se récréer. Le drame "Le Poignard", de Botrel, tint captive notre attention à cause du nœud sans cesse renouvelé, sans parler des sentiments si relevés que renferme renferme cette pièce qu'on voudrait plus longue. Et les acteurs militaires?... Ce qu'ils nous ont fait rire. Et l'orchestre donc avec ses morceaux variés, d'allure très précise et qui furent redemandés. Quand à M. Chalumeaux dont la voix se prête si bien aux nuances nous a donné des chansons que si M. Riddez les avait entendues redites après lui!... Albert Augert nous a bien amusés dans la pièce "J'ai quelque chose au cœur"... De même, MM. Paul Saelens, et Joseph Jamault, et la pièce: Jocrisse avec ses farces si bien imaginées dans le "Diner interrompue."

Bref, le tout était digne, d'une plus nombreuse assistance. Il ne faut pas oublier que c'était le dimanche gras, et, ma foi, ce jour-là, quelques-uns aiment mieux se récréer dans la maison.

Le lundi gras, mariage solennel de M. Yves Dondo avec Mlle Thérèse Durand.

C'est encore St-Claude qui fournit le mari et Notre-Dame-de-Lourdes l'épousée, tout comme l'autre semaine. Grand'messe, fleurs, tapis, coussins, candélabres, etc., avaient été mis à contribution pour la circonstance; nombreux étaient les témoins de ce mariage.

Combien nous souhaitons bonne chance et joie à ce nouveau couple qui, nous l'espérons, fera une famille de plus pour notre paroisse, bien que nous désirions beaucoup l'agrandissement de St-Claude. Une sœur d'Yves Dondo est déjà des nôtres, ayant épousé M. Emile Dodet.

C'est ainsi que l'air des mariages se clôt avant le carême. Après, qui vivra verra, dit le proverbe commun.

X.

Le Marché

"Steers"—	
Excellents	$6.50—$6.75
Bons	5.50 a
Bons	$5.50—$6.25
Moyens	$4.50—$5.25
Ordinaires	$3.75—$4.25
"Feeders," "Steers"—	
De choix	$4.25—$4.50
Bons	$3.25—$4.00
"Stockers," "Steers"—	
De choix	$3.50—$4.00
Bons	$2.75—$3.25
"Oxen"—	
Bons	$3.50—$4.50
Moyens	$2.75—$3.25
Ordinaires	$2.00—$2.50
"Bulls"—	
De choix	$3.00—$3.50
Bons	$2.00—$2.50
"Steers" de boucherie—	
Choix	$5.50—$6.00
Bonnes	$4.00—$5.25
Taures: "Stockers"—	
De choix	$3.25—$3.75
Bons	$2.50—$3.00
Veaux—	
De choix	$9.00—$11.00
Bons	$6.00—$8.00
Ordinaires	$3.00—$5.00
Cochons—	
De choix	$12.50—$12.50
Lourds	$ 8.50—$10.50
Truies	$ 6.50—$ 8.50
Légers	$12.00—$12.50
"Stags"	$5.00—$ 6.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$4.50—$5.00
Bonnes	$3.50—$4.25
Ordinaires	$2.75—$3.25
Pour conserves	$1.50—$2.50
Moutons—	
Bons	$4.00—$6.00
Ordinaires	$2.00—$3.50
Agneaux	$7.50—$10.00
Ordinaires	$6.00—$7.00

PRODUITS

Prix du Gros

Patates—
("Jobbers" aux fermiers), pas d'offre.
("Jobbers" aux détaillants):

No. 1 stock	$ .50
Mélangées	$ .45
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.25
2 sacs de 49 livres	$4.32½
4 sacs de 24 livres	$4.42½
Western Canada—Purity—	
Sac de 98 livres	$4.25
2 sacs de 49 livres	$4.32½
4 sacs de 24 livres	$4.42½
Ogilvie—Royal Household—	
Sac de 98 livres	$4.25
2 sacs de 49 livres	$4.32½
4 sacs de 24 livres	$4.42½
Maple Leaf—Cream of the West—	
Sac de 98 livres	$4.25
2 sacs de 49 livres	$4.32½
4 sacs de 24 livres	$4.42½
Légumes—	
Choux. Le cent	$2.50
Betteraves. Le cent	$1.50
Navets. Le cent	$1.50
Carottes. Le cent	$2.00
Oignons. La livre	$ .08—$ .09
Alimentation—	
Son. La tonne	$23.00
Gru. La tonne	$25.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$ 2.60
Foin—	
Mil. No. 1	$18.00
Mil. No. 2	$16.00
Red Top No. 1	$14.00
Red Top No. 2	$12.00
Upland No. 1	$10.50
Upland No. 2	$ 8.50

Pas de demande pour les qualités inférieures.

Cours du grain fourni par
Le Comptoir Agricole Ltée
pour la semaine finissant le 6 mars 1921

PRIX DECHARGE A FORT WILLIAM OU PORT ARTHUR

Grains	Mardi 28 Fev.	Merc. 1 mars	Jeudi 2 mars	Vend. 3 mars	Samedi 4 mars	Lundi 6 mars
Blé No. 1 Nord	1.46¼	1.43¼	1.46⅛	1.46⅝	1.44¾	1.47⅛
2 Nord	1.41¼	1.38¼	1.41⅜	1.42⅛	1.40½	1.42⅝
3 Nord	1.33¼	1.29½	1.32⅜	1.32⅝	1.30½	1.32¾
Avoine 2 CW	.52⅜	.52⅛	.52¾	.52⅜	.52	.52⅜
3 CW	.47⅞	.47⅛	.47½	.47⅜	.46¾	.47⅞
Orge 3 CW	.67⅛	.65⅝	.65¾	.66	.65¼	.65⅞
4 CW	.64⅛	.62⅝	.62¾	.63	.62½	.63⅛
Lin 1 NW	2.39½	2.36	2.40	2.38⅞	2.38¼	2.38¾
2 CW	2.34½	2.31	2.35	2.33⅞	2.33¼	2.33¾
Seigle 2 CW	1.06	1.04	1.05⅝	1.05¼	1.04	1.05½

Prix sur voie (Track)

Base Blé 1 Nord	1.45¼	1.42¼	1.45⅛	1.45⅝	1.43¾	1.46⅛
Avoine 2 CW	.50¾	.50¼	.50⅞	.50⅜	.51⅛	.51¾
Orge 3 CW	.66⅛	.64⅝	.64¾	.65	.64¼	.64⅞
Lin 1 NW	2.38½	2.35	2.39	2.37⅞	2.37¼	2.37¾
Seigle 2 CW	1.05	1.03	1.04⅝	1.04¼	1.03	1.04½

Options

Blé Mai	1.43¼	1.39¾	1.42⅜	1.42⅝	1.40⅛	1.42⅝
Juillet	1.36	1.32⅝	1.35¼	1.35½	1.34	1.36
Avoine Mai	.51⅜	.50⅞	.51½	.51⅜	.50⅜	.51⅛
Juillet	.50⅝	.50	.50¾	.50⅝	.50	.50⅝
Orge Mai	.66⅛	.67¾	.67¾	.68	.67¼	.67⅞
Juillet	.67	.65½	.65	.65¼	.64¾	.65⅝
Lin Mai	2.40½	2.37	2.41	2.39⅞	2.39¼	2.39¾
Juillet	2.38½	2.35½	2.39	2.38	2.37¾	2.37¾
Seigle Mai	1.08	1.06	1.07⅝	1.07¼	1.05½	1.07

Le Comptoir Agricole Ltée
300 Grain Exchange, Winnipeg, Man.

JOSEPH BONNET

Le grand organiste francais jouera a Winnipeg cette semaine

Joseph Bonnet, le célèbre organiste de St-Eustache, Paris, dont la réputation est mondiale, donnera deux récitals dans l'église protestante Westminster, angle de la rue Maryland et de l'avenue Westminster, vendredi et samedi soir de cette semaine.

La demande de billets par la poste a été très forte, mais il y a encore de disponible un certain nombre de sièges pour chaque récital. Tous les sièges sont réservés. Nous conseillons à tous ceux qui veulent entendre le grand organiste français de faire l'achat de leurs billets avant le concert, au magasin de musique de McLean, 329, avenue du Portage, en face d'Eton.

Un grand nombre de prêtres de l'archevêché de Saint-Boniface ainsi qut beaucoup de citoyens de Saint-Boniface ont déjà retenu leurs billets pour ces récitals. Voici une merveilleuse occasion d'entendre deux récitals du plus grand organiste au monde.

L'orgue de l'église Westminster est un bel orgue à quatre claviers. Il est le plus puissant à Winnipeg. C'est un produit de la maison Casavant, de St-Hyacinthe, Québec.



En Province

INWOOD

Le 17 février au soir grand concert bazar à la salle Wood pour le "Boys and Girls Club." Le programme du concert fut des mieux rendu. Mlle Olson, candidate, remporte sur Mlle Pépin, la lutte fut acharnée et s'il n'y eût pas eu malentendu en comptant les votes, Mlle Pepin serait sortie victorieuse. Nos félicitations aux deux candidates dont le succès couronne les efforts. $72.00 fut ramassé par Mlles les candidates.

La recette nette fut de $139. Merci cordial à tous ceux qui nous ont si bien encouragés.

* * *

M. Francis Beaudoin vient de faire installer l'électricité dans sa maison et garage public.

Evidemment Inwood devient de plus en plus important.

Notre patinoir sous la direction de M. Francis Beaudoin est maintenant le rendez-vous de toute la jeunesse, j'ajouterais même de l'âge mûr. Dans quelque temps l'électricité nous permetira de patiner plus joyeusement le soir.

* * *

Mlle Délia Pepin nous a quittés pour aller dit-on chercher fortune; bien du succès, chère Délia, mais n'oubliez pas que nous comptons vous revoir à Inwood encore.

* * *

M. Joseph Hébert est revenue d'un court voyage dans les Etats-Unis.

* * *

Le mardi-gras au soir, à 8.15 dans la salle Wood, l'Association Ste Cécile donnait une partie de carte suivie d'un concert. Nos félicitations à l'organisatrice du concert, Madame Edouard Cossette. Un très joli programme bilingue fut rendu. Il me fait plaisir de pouvoir le reproduire.

PROGRAMME

Musical duet: Mrs. G. Lavender, Mr. G. Anderson; Maud's Command, Act I; Song by Mr. Louis Cardon; Maud's Command, Act II; Chanson par Mr. Kitzees; les Trois-Mardis-Gras, Actel Song by Mr. M. O'Connell; les Trois-Mardis-Gras, Acte II; solo de violon, Mr. G. Anderson; les Trois-Mardis-Gras, Acte III; Song by Mr. Charlie Oakes; Dialogue: A stitch in time saves nine, Mlles Irma et Jane Hébert; chanson par Mr. Edmond Verschevre; Recitation, The Gambel's Wife, Mrs. Edward Cossette; musical duet, Mrs. G. Lavender, Mr. G. Anderson.

Personnages.—"Maud's Command." Maud, Mme Edouard Cossette, Clara Lambert, Mme Wm. U. Cossette, Julia Halstead, Mlle Ant. Hébert, Harry Young, Mr. Charlie Oakes, Cyrias Randolph, Mr. Max. Rousseau.

Les Trois-Mardis-Gras.—Mlle Claire Soubicourt, Mme Francis Beaudoin; Jeanne, Laura, Anna, ses nièces de 16, 17 et 18 ans: Mme Wm. Cossette, Mlle Eugénie Rousseau, Mme Edouard Cossette; Mme Buska, Mme Jos. Hébert; Ursule, vieille cuisinère: Mme Edouard Cossette.

* * *

IN MEMORIAM

La mort, cette cruelle faucheuse a de nouveau trouvé une victime dans notre petite paroisse; cette fois-ci elle s'attaquait à la jeunesse en enlevant à l'affection de ses parents bien-aimés le jeune Pierre, fils chéri de M. et Mme Pierre Poitras.

Après quelques jours de maladie, ce jeune enfant, étudiant à la communauté des Sœurs Oblates à Saint-Boniface, quitta cette triste terre pour s'envoler là-haut chanter les louanges du Seigneur.

Ne pleurez pas parents éprouvés, la perte de cette belle âme, dès sa plus tendre enfance, Dieu l'avait marquée du sceau de ses élus; cette petite âme de neuf ans à peine aspirait déjà au sacerdoce; ses moments libres étaient consacrés à imiter le prêtre au Saint Sacrifice; il savait servir la messe et prenait aussi délices à la chanter, il avait même exprimer ce désir si ardent d'être un jour dévoué tout entier au service de Dieu, mais le Divin Maître qui mieux que nous connait l'avenir l'a dès l'âge le plus tendre appelé au séjour éternel. A son passage au milieu de vous, parents aimés, lors de la Noël 1921, plusieurs remarquaient combien cet enfant si jeune encore, paraissait sage et sérieux; il édifiait non seulement ses compagnons, mais même les parents de ces derniers par sa tenue si pieuse dans le saint lieux. C'était un plaisir de voir avec quelle piété angélique il se rendait à la table sainte recevoir Celui qu'il aimait tant.

Il est cruel de voir partir un fils en qui, père chéri, vous aviez mis tout votre espoir et toute votre joie, le fils ainé c'est l'œil du père, c'est le cœur de la mère. Consolez-vous en songeant que ce fils qui semble vous avoir quitté est plus que jamais avec vous; il demande au Père Céleste pour vous papa et maman chéris la résignation. Oh! ne tarrissez pas son bonheur par vos larmes et vos soupirs! Souvenez-vous que cet enfant Dieu vous l'avait prêté. Il le réclame! Bien que dûres soient ces paroles, pour la gloire de votre fils répétez-les et conformez-vous y. "Fiat Voluntas Tua." Adieu, au revoir, au ciel, père, mère, frères chéris.

Noms des candidats

	Vote
Mme J. J. Kelleher, 165 Marion, Norwood	283,150
Melle Mamie Fanning, 1718 Crawford, Ft. William	12,000
Michael M. McNeive, 37 St. John's Blk., Winnipeg	158,550
H.-J. Dignem, 910 Rosser Ave., Brandon, Man.	583,900
Mme Antheme Therrien, Ste. Amelie, Man.	30,100
Mme Jos. Gagnon, 423 College, St. Boniface	12,550
Mme M.-J. aBiley, 757 Redwood, Winnipeg	141,350
Mme Marg. Watters, 450 Salter, Winnipeg	93,400
Albert Labossiere, Somerset, Man.	134,850
Melle Lina Lamoureux, St-Norbert, Man.	301,800
Abbé A.-H. Laurin, Pinewood, Ont.	567,150
J.-B. Saive, 438 St-Jean Baptiste, St-Boniface	26,300
Mme Louis Alary, Lac Pelletier, Sask.	214,100
Mme R. F. Oakes, Westaskiwin, Alta.	58,250
Mme Alphonse Pepin, Laurier, Man.	356,800
Clara Fuchs, Dodsland, Sask.	13,900
David Turcotte, Young, Sask.	192,100
George Tarling, For tWilliam, Ont.	269,450
A.-J. Funk, Runnemede, Sask.	121,050
Mrs. H-E. Noel, St. Eustache, Man.	195,700
Abbe Alex d'Eschambeault, Ste. Rose du Lac, Man.	246,500
Louis Abgrall, St. Laurent, Man.	13,850
Therese Evangeline Hell, 79 Victoria, St. Boniface	584,500
Melle Marie Curtin, Regina, Sask.	616,050
Melle Blanche Dufault, 133½ Marion, Norwood	301,500
Mme L. Chenier, 115 Richot St., St. Boniface, Man.	267,100
Melle Margaret Sweeny, 302 Horace, Norwood	121,350
Wm. James Ryan, 69 Dagmar, Winnipeg	587,350
Mme Alvina Dupas, 92 Berry, Norwood	594,950
Mme Leo Egan, 632 Bannatyne, Winnipeg	586,150
E. Dwyer, S.M.S.C., 233 Carlton, Winnipeg	547,750
Wm. McDougall, Lorette, Man.	100,150
Paul Robin, Fort Frances, Ont.	354,900
Jean Delaquis, Notre Dame de Lourdes	389,600
D.-W. Watson, 962 Ingersool, Winnipeg	273,100
Alberic Gauthier, Ste. Aagathe, Man.	45,700
Auguste Desrosiers, Ste. Anne des Chenes, Man.	144,650
Andre Colbe, St. Leon, Man.	430,750
Melle Marguerite Balez, Haywood, Man.	291,800
Alex. Turcotte, Lethbrideg, Alta.	119,500
Mme Katie Ready, 824 College, Winnipeg	53,400
Mrs. James Rooney, Saskatoon, Sask.	82,900
Michael J. Maloney, Medicine Hat, Alta.	202,500
Mme J.-T. Roy, Lampman, Sask.	153,350
Melle Cecile Giroux, Grouard, Alta.	342,850
Mme John McGrath, Druid, Sask.	80,450
George Roth, Jr., Nemiskam, Alta.	29,350
Charles Ulrich, Leipzig, Sask.	40,800
Mary E. Gross, Hodgeville, Sask.	31,700
J.-F. Venables, Prince Rupert, B.C.	336,100
Albert Desgagnes, La Salle, Man.	591,050
Melle Anna Beaupre, Dunrea, Man.	337,750
Melle Germaine Gauthier, Lac du Bonnet	81,950
Mme Octave Gauthier, Ste-Agathe, Man.	531,450
Gaspard Bernard, Ste. Elisabeth, Man.	283,550
Andre Rousseau, Inwood, Man.	278,200
Mlle Eugeni McDougall, Lorette, Man.	155,900
B. Rondeau, St. Labre, Man.	78,300
A.-H. Meunier, Ste. 30, Provencher Blk., St. Boniface	174,250
Mme Origene Roy, 95 Luxton Ave., Winnipeg	624,350
Ellard Killeen, 1375 Protage Ave., St. James	13,250
James Reagan, Maple Creek, Sask.	158,150
Melle Josephine Lucier, St. Vital, Man.	460,700
Melle Gertrude Murphy, 367 Edmonton, Winnipeg	175,850
Peter Robertson, 473 Gertrude Ave., Winnipeg	206,150
Hermenegilde Savard, St. Alban, P.Q.	51,250
J. G. Renchinsky, Vonda, Sask.	103,750
Mme Hormidas Proulx, St. Front, Sask.	34,050
J.-J. Shannon, 436—4th Ave., N. Saskatoon	265,900
Mary Cowden, Radville, Sask.	64,350
Elizabeth Loire, Wauchope, Sask.	47,050
Melle Myrtle Morin, La Fleche, Sask.	37,050
Neil McGirl, Rockhaven, Sask.	19,050
Arthur Dupuis, St. Boniface Hospital, St. Boniface, Man.	24,350
Melle Clara Vachon, Oak Lake, Man.	145,050
Didace Audette, Ste. Pierre Jolys, Man.	234,400
Mme H. Adams, 1838 Osler St., Regina, Sask.	115,050
Mlle Alexine Gaudry, St. Laurent, Man.	46,050
Irene Desorcy, Rainy River, Ont.	19,050
Jams W .Todd, 772 Warsaw Ave., Winnipeg	98,550
M. Alexis, St. Laurent, Man.	151,150
Eusebe Paquin, Ste. Mathe, Rocanville, Sask.	156,700
Mme Sarah Pollard, Lac Pelletier, Sask.	5,450
J .Lemire, Katevale, Stanstead So., P.Q.	610,150
Melle Antoinette Bouchard, McCleary, Man.	38,400
Joseph Geeregat, St. Alphonse, Man.	112,800
Dan Campbell, 184 Banning St., Port Arthur, Ont.	19,050
Harvey M. Gilley, Maidstone, Sask.	94,050
Melle Cecile Jobin, St. Claude, Man.	236,950
Marcelle Painchaud, Fannystelle, Man.	468,400
Thos. Cafferty, 439 Banning St., Winnipeg	28,300
Alphonse J. Picton, St. Front, Sask.	109,350
Chs. Langlois, 386 Rue St. Hubert, Montreal, P.Q.	19,050
Mrs. Joe Jackson, Box 215, Cranbrook, B.C.	19,050
Miss Kathleen Powers, Prince George, B.C.	19,050

Autre avantage ajouté à l'offre du vote double

25,000 votes extra seront donnés pour chaque nouveau $20.00

25,000 votes extra seront donnés pour chaque nouveau $20.00 d'abonnements. Comme aucun candidat n'a pu s'assurer des meilleurs prix durant l'offre du vote triple, il est fort probable que la question sera décidée au cours de l'offre du Vote Double.

Nous voici à la lutte finale qui décidera des vainqueurs dans ce concours et de ceux qui obtiendront le Chalmers, le Maxwell, le Ford Touriste, le piano Weber et les vingt-deux autres prix.

La période du vote triple s'est terminée hier soir. Au moment où nous écrivons ces lignes, nous continuons à recevoir les rapports des candidats éloignés. Il est évident qu'ils ont travaillé hier jusqu'à la dernière minute car les enveloppes n'ont été mises à la poste qu'après le souper. Les candidats ont fait un excellent travail durant l'offre du vote triple. Quelques-une qui semblaient être au dernier rang ont rejoint les meilleurs candidats. D'ici la fin, ce sera une lutte corsée entre eux.

UNE LUTTE SERREE

D'après tous les indices il est évident que la lutte sera très ardente jusqu'au dernier moment. Nous nous attendions naturellement à ce que certains candidats accumulassent une forte réserve durant la période du vote triple et s'assurassent ainsi les premiers prix. Evidemment on n'a pas profité de cette occasion, car il est difficile de trouver un candidat qui ait un avantage marqué sur les autres. Il n'y a aucun des candidats qui n'ait pas encore une chance de reprendre le terrain perdu.

25,000 VOTES EXTRA GRATIS

Nous donnerons 25,000 votes extra pour chaque $20.00 d'abonnements que l'on nous apportera d'ici la fin de l'offre du vote double, qui sera le 20 mars. Bien que l'offre du vote double ne soit pas aussi avantageuse que la précédente, il s'en suit qu'avec cette offre spéciale de 25,000 votes, elle ne lui est pas beaucoup inférieure.

Peu importe les efforts faits auparavant, ces jours-ci sont ceux où vous devez donner votre maximum d'efforts. Ceux qui jusqu'ici ont obtenu d'excellents résultats doivent faire tout leur possible pour ne pas perdre le terrain perdu. Ceux qui ont la conviction qu'ils n'ont pas fait tout ce qu'ils pouvait faire jusqu'ici se hâteront de profiter de cette offre de 25,000 votes durant la période du vote double pour reprendre le terrain, regagner le temps perdu et se remettre promptement sur le même pied que les candidats les plus fortunés.

LE VOTE DOUBLE SE TERMINE LE 20 MARS

La présente offre du vote double se terminera positivement le 20 mars. Après cela, les votes seront beaucoup moins avantageux jusqu'à la fin du concours le 3 avril. Il est inutile de rappeler qu'il y va du meilleur intérêt des candidats de se procurer tous les abonnements possibles durant cette offre du vote double. Les abonnements actuels donnent un vote double et en plus un bonus de 25,000 pour chaque $20.00 d'abonnements.

VOTRE SORT EN VOS MAINS

Le sort de tout candidat est entre ses mains. Il a possibilité de recueillir des abonnements dans tous les coins du territoire canadien; c'est la tâche des candidats que de découvrir ces opportunités. Notre concours est maintenant parfaitement annoncé, plus de gens le conaissent et plus nombreux sont ceux qui s'intéressent aux succès des candidats. Il n'y a aucun doute que vos amis seront prêts à vous encourager de leurs abonnements et réabonnements. Les candidats qui tiendront bon jusqu'au dernier moment sont ceux qui l'emporteront. Celui qui commettra l'erreur de ralentir un moment ses efforts courra le risque de perdre toute chance d'obtenir les premiers prix.

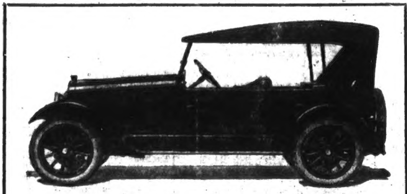
IL EST ENCORE A DECIDER

Qui gagneront les trois beaux autos et les vingt-trois autres prix donnés gratuitement dans ce concours d'abonnement à "La Liberté" et à la "Northwest Review"

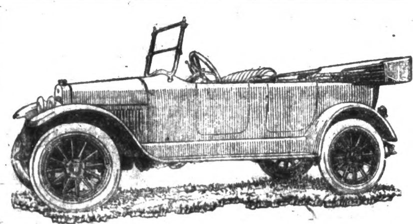
OFFRE D'UN VOTE EXTRA SPECIAL

En outre du vote double, nous donnerons un certificat extra spécial de votes de 25,000 pour chaque $20.00 d'abonnements qui nous seront envoyés d'ici la fin de la période du vote double

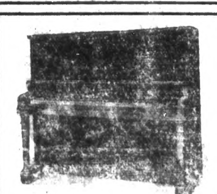
Cette offre vaudra jusqu'à lundi, le 20 mars, 9 p. m.



1er grand prix - Chalmers de $2,150



2eme grand prix: Maxwell de $1320



3eme grand prix

Piano Weber

$510.00

Offre de 25,000 votes extra

En outre du Vote Double que nous offrons ci-dessous et du bonus régulier dont l'explication est donnée par la couverture du livret des abonnements 25,000 Votes Extra seront donnés pour chaque $20.00 d'abonnements que les candidats nous enverront avant lundi, le 20 mars. Si leur envoi est de plus de $20.00 ou de moins, nous leur accorderons ces votes en proportion. Il ne sera pas nécessaire pour les candidats d'attendre qu'ils aient recueilli la somme de $20.00. Ils pourront envoyer leurs abonnements dès qu'ils les obtiendront. Nous en tiendrons un compte détaillé. Après le 20 mars, nous en ferons le compte et leur enverrons un certificat spécial donnant le nombre de votes mérités durant cette offre spéciale.

CETTE OFFRE SPECIALE NE VAUDRA QUE JUS'QU'AU 20 MARS SEULEMENT.

Peu de diminution dans le vote

Avec cette offre spéciale d'un vote de 25,000 pour chaque $20.00 d'abonnements envoyés durant la période du Vote Double, l'offre actuelle est presque aussi avantageuse que l'offre précédente. La différence est si petite que le candidat qui n'a pas donné tout son effort durant la grande offre, ne s'en ressentira guère. Il peut maintenant fournir un effort quile conduira peut-être à la victoire finale.

Les candidats ont déployé beaucoup d'activité durant les derniers jour de l'offre du vote triple. Les résultats obtenus par eux sont très satisfaisants. Il est évident qu'ils sont sérieusement au travail et que leurs efforts atteindront le maximun maintenant que va se décider qui deviendra le propriétaire du Chalmers, du Maxwell et des autres beaux prix que nous offrons.

ATTENTION! CANDIDATS!

Au commencement de ce concours on croyait que les gagnants du Chalmers et du Maxwell pourraient être décidés par le Vote Triple. Nous croyions qu'une couple de candidats prendraient les devants de telle façon qu'il serait impossible pour les autres candidats de reprendre le terrain perdu. Tel n'a pas été le cas cependant. Il y a actuellement plusieurs candidats sur le même pied et un effort de leur part suffira pour l'emporter.

Permettez-nous de vous suggérer de tout mettre en branle durant l'offre du Vote Double. Tirez tout le parti possible de l'offre de votes extra. Faites en sorte que vos honnêtes efforts fassant de vous le propriétaire de ce bel auto à la fin du concours. Ces autos valent la peine que vous fassiez tous les efforts possible. Votre sort est entre vos mains. Si vous travaillez avec ardeur, vous avez toute chance de l'emporter. Ce n'est pas la chance qui décide, mais le travail. Si vous ne travaillez et laissez les choses aller leur petit bonhomme de train, il est certain que vous n'obtiendrez qu'un des derniers prix. Faites que ces trois prochaines semaines comptent dans le résultat.

Vous pouvez encore en être
Et par un effort gagner le prix



TRACTEUR STINSON

Le gagnant du premier prix pourra à son choix prendre ce tracteur s'il le préfère au Chalmers.



GRAND PRIX SPECIAL: CE FORD TOURISTE sera donné au candidat qui obtiendra le plus de votes et qui sera d'une ville de moins de 5,000 de population et à pas moins de 15 milles de Winnipeg.

L'offre actuelle du VOTE DOUBLE est la meilleure

qui sera faite d'ici la fin. Les candidats qui veulent l'emporter doivent en tirer tout le parti possible. Elle se terminera lundi, le 20 mars à 9 p. m. Après cela l'échelle des votes sera réduite de 25 pour cent

Blanc de nomination

GRATIS: MONTRE DE $50.00—OR SOLIDE

Servez-vous de ce blanc pour vous ou pour un ami. Remplissez-le tel qu'indiqué. Apportez-le vous-même ou envoyez-le par la poste au Directeur du Concours

Bon pour 5,000 votes gratis

Je mets en nomination ....

Adresse ....

comme candidat dans le concours pour auto et prix de la Liberté. Veuillez envoyer livre de reçus et tous les renseignements.

Nom de celui qui met en nomination ....

....

La personne qui la première mettra en nomination le gagnant du premier grand prix recevra une belle montre en or.

Ce blanc donne droit à 5,000 votes gratuits. Tout concurrent n'aura droit qu'à une mise en nomination.

Cedule des votes et des taux d'abonnements

			VOTE DOUBLE jusqu'au 20 mars		LES VOTES après le 20 mars
Un an d'abonnement à La Liberté ou à la Northwest Review	$2.00	-	6,000 votes	-	4,500 votes
Deux ans " " "	$4.00	-	16,000 votes	-	12,000 votes
Trois ans " " "	$6.00	-	25,000 votes	-	18,750 votes
Quatre ans " " "	$8.00	-	36,000 votes	-	27,000 votes
Cinq ans " " "	$10.00	-	50,000 votes	-	37,500 votes

Tous les abonnements doivent etre payes d'avance

Le concours se termine

Lundi, le 3 avril

A la fin du concours, $7,000 de beaux prix seront distribués aux vainqueurs. Aussi une commission en argent

[S]on rhumatisme et son mal de dos sont disparus

[M]. JOHN NORDIN RECOMMANDE LES PILULES DE DODD POUR LES REINS

[Un] homme de la Saskatchewan parle du soulagement obtenu et de son contentement et conseille aux autres de faire l'essai des des Pilules de Dodd pour les reins

[St-]Percival, Sask., le 6 mars.—(Spé[ci]al).—"Je suis plus qu'heureux de [di]re un bon mot en faveur des Pilules [de] Dodd pour les reins."

[C]e sont les paroles de M. John Nor[din], citoyen bien connu de notre loca[lité]. M. Nordin est toujours prêt à [don]ner les raisons de son enthousias[me].

"Durant près de dix ans, je souffris [be]aucoup de maux de dos et de rhu[mati]sme," dit-il. "Puis je me mis à [pren]dre des Pilules de Dodd pour les [reins]. Maintenant mon mal de dos et [mon rh]umatisme sont disparus.

[Je garde t]oujours des Pilules de Dodd [pour les] reins à ma portée au cas où [j'en aurai]s besoin. A tous ceux qui [souffrent] de rhumatisme ou de mal [de d]os, je dis: "Essayez les Pilules de [D]odd pour les reins."

Les Pilules de Dodd pour les reins [le]ur donnent la force d'éliminer l'aci[de] urique que contient le sang. Quand [il] n'y a pas d'acide urique dans le [sa]ng, il ne peut pas y avoir de rhuma[tis]me.

Demandez à vos voisins si les Pilu[les] de Dodd pour les reins ne sont [pa]s le meilleur remède pour les reins. Les Pilules de Dodd pour les reins [50c] sous la boîte ou six boîtes pour [$2.]50. Chez tous les marchands ou [chez] Dodds Medicine Co. Limited, To[r]onto, Ont.

En Province

STE-ROSE DU LAC, MANITOBA
le 20 février 1922

Encore ce chant Grégorien

Disons encore une fois que le chant [gr]égorien est un art. Depuis cin[qu]ante ans surtout, on a cultivé en [A]mérique l'art de la vocalisé et pour [a]rriver à bien exécuter la moindre [pe]tite chanson surtout la "chanson [d']amour" on se donne beaucoup de [pe]ine. Que d'étude de théorie musi[ca]le, que d'exercice de voix, que d'ar[ge]nt dépensé, pour les leçons. Et [ce]pendant, que [illegible] toutes ces plati[tu]des à côte de ces chefs-d'œuvres de [fi]ne et délicate ciselure que nous a [la]issés l'art du moyen-âge? Je sais [qu']en [illegible] la plupart ont conservé une [m]auvaise impression du plain-chant. [E]t pourquoi? Parce que généralement [o]n le chante très mal. C'est triste [à] dire, mais dans nos églises du Ca[na]da, où pourtant on [illegible] toujours [l]e plain-chant, celui-ci est très mal [ex]écuté. Et pourquoi encore, je de[m]anderai-t-il? Parce que pour la plu[p]art de nos [illegible] [illegible] cette musique [ca]rrée, comme on l'appelle avec [illegible] ne semble pas mériter qu'on [l'ét]udie. A l'occasion des grandes fê[tes] on préparera avec beaucoup de [d]ifficultés certaines messes dites Har[mo]nisées, on repassera certains beaux [can]tiques, mais quant au plain-chant [o]n s'en occupera s'il RESTE DU [T]EMPS. Si on ne peut trouver le [te]mps, on ne le chantera pas, c'est [illegible] simple. Ou encore on fera sem[bl]ant de la psalmodier, pour éviter les [di]fficultés. La conséquence c'est que [l']on a gardé de ce chant grégorien un [s]ouvenir peu favorable de martelage [st]upide, d'émiettement ignare, de [illegible] qui énerve tout [le] monde, au lieu de faire aimer ce [ch]ant quasi divin au dire de tous [ceu]x qui le connaissent. Mais assis[tez à] un office bien interprété d'après [les] méthodes intelligentes en honneur [de] nos jours et vous vous demanderez [si] c'est bien là le même chant à la [m]arche [illegible] qu'on avait connu [ju]squ'ici. Prenez "L'Alleluia" du [Pa]tronage de St-Joseph, c'est ravissant. [V]oulez-vous quelque chose de plus [illegible]? Prenez "l'Alleluia" du [qu]atrième dimanche de la Pentecôte. [P]ourquoi "l'Alleluia" de l'Ascension [es]t-il si célèbre? C'est que ces phra[se]s, comme tous les chefs-d'œuvres ne [p]euvent subir l'outrage des temps et [il] fut un maître musicien celui qui [l']écrivit. Nous pourrions continuer [in]définiment. Je conseille à tous les [sc]eptiques de se procurer un parois[si]en romain, [illegible] "vaticanum," de [s']asseoir devant l'harmonium et de [ch]oisir au hasard un introït, ou un [gr]aduel, un "alleluia" surtout, et de [di]re ce qu'il en pense. C'est de la [illegible] et de la belle musique. (A [suivre])

Groupe Littéraire

[M]algré la tempête de neige [illegible] qui sévissait jeudi soir, pres[que] tous les membres du groupe litté[ra]ire [illegible] filles étaient pré[sen]t[es]. Nos demoiselles sont certaine[ment] [illegible] enthousiastes et elles l'ont [illegible] Est-il étonnant alors que l'on [fasse] des progrès. Le rapport de [illegible] fut satisfaisant et surtout inté[ressa]nt. Le premier devoir était une [illegible] compliquée qu'il fallait [illegible] On y est par[venu] [illegible] [illegible] critiques du cas [illegible] et [illegible] sa grammaire [illegible] [illegible] consulter le [illegible] qui amène [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] apparente [illegible] de là le plaisir. Il [fa]ut dire [illegible] nos jeunes filles [illegible] une [illegible] à la discussion. Après [la] première [illegible] les jeunes filles [do]nnèrent un résumé ou plutôt des dé[ta]ils de la [illegible] et histoire du Canada, [illegible] avait [illegible] Ce fut pour [ce]tte première fois, le récit de la mort [de] Villiers de Jumonville. Qu'elle fut [in]téressante cette partie du cours. Il [illegible] savoir maintenant écrire une page, es[sayer] à produire la "belle page litté[raire]" [illegible] et voilà pourquoi il faudra lire [illegible] puis réfléchir et faire le premier es[sai] [illegible] en mettant en pratique les règles données. De huit à dix il n'y a que deux heures et nos jeunes filles trouvent que ce n'est pas assez long. Pourtant, pour le présent, du moins, il sera difficile de trouver plus de temps. Heureusement qu'elles emploient tous leurs loisirs à se préparer pour la réunion du jeudi.

Les Acolytes

On dirait vraiment que pour les enfants de Ste-Rose, les congés, la température et la distance ne comptent pour rien. Plus que jamais samedi dernier la réunion de nos enfants de chœur fut nombreuse. Pourtant c'est samedi, un jour de congé, les petits garçons d'ordinaire aiment tant à dormir, puis à jouer. Malgré tout cela ces enfants viennent passer deux heures assis dans la sacristie, tous les samedis. Et qu'y font-ils? Demandez-leur. Il y en a eu tout près de 50. Près de 40 savent leurs réponses comme des séminaristes, une trentaine peuvent servir la messe basse, la grand'messe, les vêpres, le salut. Une vingtaine peuvent chanter les messes de manière à exciter l'envie de bien de nos vieux paroissiens, une dizaine solfient pas mal et une demi douzaine peuvent solfier à première vue tous les morceaux de chant grégorien contenus dans leur livre. Puis tous ont acquis une foule de notions sur la liturgie. Voilà ce qu'il font tous les samedis et ils aiment cela; on le voit par leur assiduité. Il serait à désirer que tous les petits garçons de la paroisse fassent partis de cette association. Notre sanctuaire est assez grand pour en recevoir encore une trentaine. Les aurons-nous?

Comité Paroissial

Le comité paroissial tint sa réunion régulière, lundi dernier. Il siégea jusqu'à minuit et fit de la besogne. Plusieurs motions furent adoptées concernant la transaction des terrains de l'église, l'usage de la lumière électrique, la consolidation des dettes, des taxes à payer et à percevoir sur les terrains de l'église; enfin sur les contributions au trésor paroissial. Un comité fut nommé pour régler certains petits points relatifs aux taxes perceptibles et au contrat de lumière. Le comité continuera à siéger tous les troisième lundi de chaque mois.

Les Enfants de Marie

Dimanche dernier, pour la communion du mois, dans l'après-midi pour leur réunion régulière à l'église, on eut une seconde réunion dans la sacristie, où tous les détails de la grande soirée du dimanche dernier furent discutés. Comme cette réunion de famille doit être une "soirée-surprise," on ne peut pas dire beaucoup, si ce n'est que le programme se divisera en quatre parties, à savoir: les [illegible], la surprise, qui durera une heure, le goûter, puis le concert donné par le groupe musical. Depuis la dernière correspondance à "La Liberté," ce groupe, le plus joyeux d'entre tous les groupes, se réunit deux fois et il n'a pas perdu son temps. Il a décidé que leur partie No. 4 du programme comprendra à lui seul, huit numéros. On se promet donc de passer une belle soirée, dimanche prochain.

Le Concours de "La Liberté"

Monsieur le vicaire est allé à Laurier, à McCreary la semaine dernière et cette semaine il bat la campagne, pour ramasser tous les abonnements possible pour "La Liberté" et le "Northwest Review". Nous commençons à trembler pour tous les autres candidats de la province. C'est égal, quand nous aurons le "Chalmers," nous irons offrir nos sympathies à tous les autres candidats, puis nous vendrons cette belle machine et l'argent ira au fond du trésor de la Ligue des Jeunes Gens. C'est du moins ce que l'on dit par ici. Et dire, avec cela, que les jeunes demoiselles se mêlent de pousser à la roue, sans même demander un millième pour cent, afin de pouvoir dire que tout ne va pas dans le coffre des ligueurs. En attendant, les cochers mettent généreusement à la disposition de monsieur le vicaire, les enfants, les vieux, de la campagne comme du village sollicitent des abonnés et ramassent des coupons afin de grossir le nombre de votes. En avant donc, tout le monde! Il faut qu'au moins tous les foyers, sans la moindre exception, reçoivent les excellents journaux catholiques publiés dans l'Ouest.

Divers

Monsieur Octave Pinette est tombé malade. Espérons que son état, pourtant critique s'améliorera.

On attend une équipe des Dauphin, qui veulent se mesurer avec nos jeunes gens. Que voulez-vous? l'ambition perd son maître. Ils ont déjà remporté une victoire sur nos joueurs et ils voudraient avoir le plaisir de les battre une seconde fois. C'est dommage pour eux, car on ne peut pas toujours les recevoir comme la dernière fois. La dernière fois on reçut l'équipe de Dauphin à bras ouvert, elle fut logée, nourrie, festoyée dans un grand banquet et pour pousser la politesse le plus loin possible, ils reçurent les clefs de la ville et en plus l'extraordinaire privilège, la rare, la très rare permission de remporter la victoire. Cette fois, c'est avec regret, nous ne pousserons pas la politesse aussi loin.

Jean DEFRICHE.

Ste-Rose-du-Lac, le 23 février

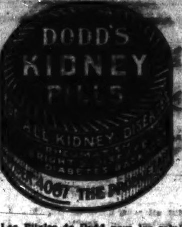
Ste-Rose, qui depuis quelque temps, marche de plus en plus de l'avant dans les sports, voit s'ajouter un autre club de hockey, qui a obtenu, dès le début, toutes les sympathies et l'encouragement du public. Je veux parler du club de "hockey" des jeunes filles.

Les deux équipes, commandées par Mlles Léonie Fouchard et Lucienne Adam, se mesurent deux fois par semaine et le nombre toujours grandissant des spectateurs montre bien tout l'intérêt qu'on leur porte.

A vrai dire, elles sont encore un peu novices, et essuient-elles quelque fois le miroir... de glace, mais elles ne se découragent pas pour si peu, et mettant en pratique la parole de Jean Baptiste dans "Quand même": "Nous marcherons de l'avant quand même," nous espérons avoir d'ici peu une équipe capable de rivaliser avec les meilleures du Manitoba.

Nous ne saurions, d'ailleurs, trop les encourager, car ce sport, non seulement est salutaire à la santé, mais donne cet esprit, cette rapidité de décision, qui manque trop souvent au beau sexe.

Jean SEME.



Ste-Rose-du-Lac, 23 février

Le comité d'amusements, dont le but est de distraire de plus en plus le public de Ste-Rose et des environs, vient de faire l'acquisition d'un cinématographe "Pathé." Il compte non seulement donner des séances payantes, mais son principal but est d'instruire la jeunesse. Aussi cet appareil sera-t-il mis gratuitement à la disposition des écoles, et nos jeunes enfants auront ainsi le privilège de s'instruire par l'image, ce qui est inestimable, car une chose vue par un enfant, frappe cent fois mieux son imagination qu'une chose lue ou expliquée par le maître.

* * *

Monsieur Emile Lussier, notre sympathique "bacheleur" vient d'être admis membre du comité d'amusements, en remplacement de M. S. Delveau, décédé.

* * *

Le comité d'amusements rappelle au public, que le 19 mars, il donnera une soirée théâtrale, qui, il n'en doute pas, l'amusera beaucoup.

Dans un prochain numéro, il annoncera le programme.

"Le Comité d'Amusements."

* * *

STE-ROSE-DU-LAC, MANITOBA
le 28 février 1922

Mélodies Grégoriennes

(Suite)

Il n'y a pas que le tour de la phrase, le fini de la ligne qui atteigne la plus haute perfection dans le chant grégorien, il y a la justesse d'expression qui y est poussée jusqu'à la plus scrupuleuse exactitude. Il n'y a pas d'excès, pas de légèreté, tout y est pondéré, le trait y est avec la couleur voulue, le sentiment y est intense et l'exécution est admirablement fidèle. On ne peut pas soutenir que le plain-chant soit lourd surtout si on l'interprète d'une manière rationnelle, judicieuse pour lui donner sa vie et lui rendre son élan propre. On ne peut admettre non plus qu'il soit froid. Si vous avez un peu de goût et un peu d'âme, feuilletez le paroissien romain, le No. 800.

Prenez l'introït, "Exurge, quare obdormis Domine." Connaissez-vous un appel plus pressant? Les paroles sont non seulement touchantes, mais la mélodie qui les rend lui donne une éloquence pathétique. Prenez la troisième messe de Noël, le "Puer natus est" pourrait-il exprimer plus parfaitement les sentiments d'enthousiasme, de bonheur, d'allégresse? Cherchez une prière plus belle que "l'Orex gloriae" de l'Ascension. Que diriez-vous de l'introït: "Justus ut palma florebit" des confesseurs non pontifes. Voyez comme l'auteur semble cacher son inspiration au commencement; la développe peu à peu dans ses merveilleuses périodes et tout à coup aux mots: "Sicut cedrus Libani," il s'éclate d'une manière vibrante et émue. L'exposé pourrait être long des chefs-d'œuvre qui viendraient soutenir et défendre victorieusement.

Continuez à feuilleter votre "paroissien romain", vous y trouverez des perles innombrables. C'est une mine de mélodies des plus riches. Les plus grands pianistes, les plus distingués chefs d'orchestre qui n'auraient pas eu l'avantage de connaître le plain-chant, malgré leur maîtrise des plus beaux morceaux du répertoire classique serait étonné de découvrir ce qu'il y a de riche dans le chant si pieux de l'Eglise. Quelqu'un qui se donnerait la peine de chanter les différentes antiennes du "Magnificat", pour les différentes époques ou les différentes fêtes de l'année, trouverait là en quelques traits des scènes vécues, des tableaux admirables. Il sentirait que le génie est passé par là. Le "Stans autem Jesus," de la Quinquagésime, le "Dixit Pater familias", de la Septuagésime, le "Quae mulier", du troisième dimanche après la Pentecôte, et que d'autres, mon Dieu! Quels monologues! Quels dialogues! Les couleurs, les effets de jour et d'ombre, l'intensité de sentiment, tout y est distribué, mais avec un tact [illegible]

(A suivre)

Ecole de Lamennais

Mercredi dernier, c'était fête à l'occasion de visite du prêtre [illegible] l'instituteur [illegible] les élèves attendaient cette visite depuis déjà quelques semaines. C'est monsieur Pirio qui alla chercher monsieur le Curé. L'après-midi fut consacrée à la revue du catéchisme et de l'histoire sainte. [illegible] tous les enfants se confessèrent.

Le soir, après souper, la salle [illegible] remplie des paroissiens qui demeurent dans le district scolaire de Lamennais. "La paroisse, ce qu'elle fut au Canada, ce qu'elle doit être de nos jours, et nos devoirs envers elle," tel fut le sujet de la conférence donnée par le révérend visiteur. "Assister aux offices paroissiaux, s'intéresser à toutes les fêtes et organisations paroissiales, éviter les désordres, tels que des danses et la boisson furent énumérés parmi les principaux devoirs d'un bon paroissien." Puis après avoir traité la question spirituelle, le conférencier parla de choses matérielles intéressant tous ceux présents. Sur l'invitation qui leur fut faite, la discussion s'engagea de part et d'autre, sur les conditions agricoles locales. Chacun eut la liberté de dire ce qu'il voulait et de faire des suggestions. A l'unanimité on en est venu à la conclusion qu'il fallait tout perdre, tout donner et ficher le camp ou accepter l'opinion de monsieur le Curé de Letellier, qui est l'opinion de presque tous les curés de la campagne, comme de celle de Monsieur Villeneuve, conférencier agricole et de tous les cultivateurs intelligents, que la vache et ses produits sauverait la classe agricole, surtout cette classe de gens qui est sur le point de la faillite. Le lait, le beurre, le fromage furent donc les points de discussion amicale et MM. Moens, Knockaert et Piro à leur de rôle prêchèrent la nécessité de se mettre à l'œuvre tout de suite, de s'organiser, afin de trouver un moyen de résoudre le problème. Sur le champ, on décida de former un cercle agricole, dont le but serait de travailler au bien-être moral et temporel de ses membres. On y étudierait toutes les questions qui seraient d'intérêt local en prenant les informations voulues des autorités on ces matières, soit par correspondance, soit par conférence, etc., etc. Un comité composé de MM. Knockaert, Klaus, Pirio, Raffray, Gadal et Moens fut nommé.

* * *

Le lendemain, à neuf heures, monsieur le Curé célébra la sainte messe, dans l'école, sur un petit autel, à sa grande surprise, richement décoré. En effet, grâce à la bonne dame Avreaque, l'autel était garni de délicates dentelles, de fines nappes et de précieux chandelabres. Il y avait jusqu'à un tapis dispendieux, qui couvrait le plancher. Monsieur Knockaert servit la messe et un chœur improvisé chanta durant tout le saint sacrifice. Mademoiselle Lavigne jouait de l'harmonium et ce ne fut pas long avant que tous, femmes et enfants furent joints au chœur, dans les cantiques si connus, mais toujours impressionnants de: "Que cette voûte retentisse," "Mon bien aimé ne paraît pas encore," "Le voici l'agneau si doux," "Le ciel a visité la terre." Pendant la messe une cinquantaine de personnes reçurent la sainte communion et quatre petits enfants firent leur première communion privée.

Après la messe le douzième enfant de M. et Mme Joseph Renaud fut baptisé, recevant les noms de Félicité Anne-Marie. La marraine était Anne-Marie Pirio et le parrain, le petit Louis Gadal, Louis XIV, comme on l'appel dans les environs, parce qu'il est le quatorzième enfant de Jean Gadal. Ce qui prouve tout de même que la population française et catholique de cette partie de la paroisse, n'est pas près de s'éteindre. Puis ce qui prouve encore que si l'on veut conserver ces nombreuses familles sur nos terres, il faut s'occuper très activement de l'industrie laitière.

Dans l'après-midi, le comité élu se réunit chez M. Moens. On s'organisa comme suit: Président d'honneur, M. le Curé; président actif, M. Auguste Knockaert; vice-président, M. Jean Pirio; secrétaire, M. Auguste Klaus, et conseillers, MM. Emile Moens, François Raffray, Jean Gadal et Lucien Gadal. L'industrie laitière et les moyens non seulement de propager l'idée, mais de la réaliser furent étudiés. Le comité semble être en faveur d'une fromagerie. Le terrain est donné, il y a de l'excellente eau en abondance, ce qui est un avantage dans la fabrique du fromage, maintenant à quand et comment réaliser le projet. Le comité est chargé de prendre les informations sur place, de voir les cultivateurs, étudier les probabilités, les possibilités et pendant ce temps-là, monsieur le secrétaire doit correspondre avec les révérends curés de certains endroits où la chose marche bien et avec M. Villeneuve qui est une autorité en la matière. De son côté, M. Pirio est délégué à Winnipeg, pour étudier la question et les meilleurs moyens à prendre. Il ira au Collège d'Agriculture, puis à la Trappe de St-Norbert entre autre. Il est décidé que monsieur le président doit appeler une assemblée du comité aussitôt les informations reçues et on se mettra à l'œuvre. Voilà. Le cercle agricole de Lamennais est fondé et nous l'espérons, il continuera à exister, pour le bien de tous les cultivateurs de cette partie de la paroisse.

Grande soirée de famille

Ceux qui ont assisté à la soirée des Enfants de Marie, dimanche soir, ont constaté que la salle de l'école est trop exigüe et qu'il faudrait absolument une salle paroissiale plus spacieuse. Malgré les 24 tables qui furent placées, ce soir-là, nous aurions dû avoir 35 tables au minimum. La conséquence c'est que plusieurs personnes qui viennent pour nous encourager et qui aimeraient à jouer, sont forcées de regarder les autres faire. Heureusement que la partie ne fut pas longue et que le reste du programme fut assez intéressant pour leur faire oublier leur désappointement. Une autre chose que tout le monde doit admettre, c'est la popularité qu'acquèrent toutes nos soirées. La salle est toujours comble. La première heure donc de cette inoubliable soirée fut consacrée au jeu de cartes. Madame Delima Dupras et M. Eugène [illegible] accrochèrent les premiers prix, tandis que Mlle Cécile Saurette et Jules Dupont furent bien consolés.

Ensuite, on procéda à la vente à l'encan des nombreuses et délicates cravates confectionnées par nos Enfants de Marie. On va faire rire de soi, dirent les unes, je n'en ferai pas [illegible], ajoutèrent d'autres. [illegible] n'y aura personne à la veillée; prétendit un groupe. Dans tous les cas se répétaient les jeunes gens: nous n'irons certainement pas dépenser notre argent pour avoir ce qui va [illegible], etc. Mais connaissant l'intérêt que les jeunes et les vieux [illegible] dans nos organisations paroissiales et surtout considérant l'influence que nos meilleures jeunes filles exercent sur leurs nombreux admirateurs, d'aucuns avaient confiance dans le succès de cette vente, qui a rapporté plus qu'ils n'avaient jamais rêvé. Une cravate se vendre: $14.50, une autre $12.00, plusieurs au-dessus de $10.00 et les autres en moyenne rapporter $3.00. Mais c'est absurde. Pourtant c'est bien ce qui arriva. Maintenant à qui ou à quoi attribuer le succès? Est-ce aux organisateurs personnellement, qui n'ont rien épargné pour rendre cette soirée on ne peut plus attrayante? Est-ce aux deux encanteurs, MM. Joseph Molgat et Emile Lussier, qui se sont acquitté de leur tâche avec beaucoup de vie et d'esprit? Est-ce dû à la rivalité entre les jeunes gens, qui savaient, qu'au bout de la cravate, il y avait une jolie coiffe et que sous la coiffe, il y avait une future reine portant un goûter [illegible]? "J'sais pas, comme qu'on dit par chez nous." Le savez-vous, vous???

La vente terminée, pendant qu'une marche de piano se faisait entendre, sur le théâtre illuminé, nos jeunes demoiselles défilèrent portant leur coiffe. Quelle variété et quel goût! Le spectacle était intéressant et il serait drôle de répéter toutes les remarques entendues à ce moment-là, à l'avantage de nos jeunes filles ou bien donc de leur coiffe. Ainsi, celle-ci, par exemple: "Elles sont toutes jolies." Qui??? Les coiffes. Dans tous les cas, coiffes et cravates se reconnurent vite et autour des tables ce fut tapage, agitation, rire, fins propos, taquinerie. La veillée se termina par un petit concert donné par le "groupe musical" de la Congrégation des Enfants de Marie. Vous voulez savoir le programme? Lisez: duo de piano, par Berthe Rhéaume et Eugénie Hamelin; solo, par Cécile Dupras et Marie Cognac; déclamations, par Cécile Dupras et Mary Brennan, puis trois chœurs: "Le Rosier de Mai"; "la Marche des Gymnastes"; Les Rieuses." Le dernier chœur fut surtout rendu avec vie et par les chanteuses et par toute l'assistance. L'assemblée chanta avec enthousiasme: "O Canada", puis se dispersa.

Jean DEFRICHE.

LORETTE

Dimanche dernier, nous avions la visite d'un délégué de l'Association d'Education, dans la personne de M. Ls.-P. Gagnon, de Saint-Boniface. M. Gagnon nous a exposé le travail accompli par l'Association pour sauvegarder nos droits et nos intérêts dans nos écoles, et aussi l'importance de ne pas laisser refroidir notre zèle dans nos contributions.

M. Gagnon étant membre actif du Cercle LaVérendrye de l'A.C.J.C. de Saint-Boniface, nos jeunes du Cercle Taché en ont profité pour échanger leurs vues avec lui. Notre secrétaire, M. Louis Marcoux, lut un intéressant travail sur l'utilité et la possibilité des cercles de l'A.C.J.C., à la campagne et le camarade Roger Marcoux donna une déclamation.

Ne serait-il pas avantageux pour les cercles des différentes localités, de se rencontrer de temps à autre pour échanger leurs vues et s'encourager mutuellement? Car l'isolement est presque toujours fatal.

Noces d'or

Le dimanche, 12 février, un de nos anciens citoyens, M. Emile Désorcy et sa digne épouse, Mathilde Grégoire venaient renouveler au pied des saints autels leurs engagements de fidélité, après 50 ans de ménage et recevoir de nouveau la bénédiction de l'Eglise.

Le même soir, il y avait grande et joyeuse réunion autour des heureux jubilaires. Monsieur le Curé était de la partie. Une très touchante adresse fut présentée par M. E. Désorcy, fils, puis ce furent Mlles Marie-Ange et Marie-Rose Désorcy qui vinrent, chacune à leur tour dire à leurs grands-parents un joli compliment où l'on sentait la délicate touche, le cachet particulier dont les bonnes religieuses ont le secret, et qui se révèle tant par l'expression que dans le maintien de leurs élèves.

Mercredi, nos bons jubilaires revenaient à l'église assister à une messe d'action de grâces en cette occasion.

Les époux Désorcy ont encore onze de leurs enfants vivant, quelque trente-deux ou trois petits-enfants et même un arrière-petit-enfant.

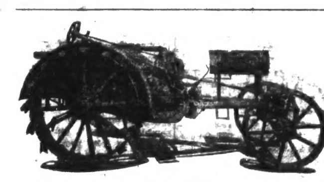
Ils ne sont guère âgés pour des jubilaires de la cinquantaine, 71 et 7[?] respectivement, et en très bonne santé, cela fait espérer que les vœux de tous s'accompliront, et que dans dix ans nous aurons la joie de célébrer leurs noces de diamant, en attendant plus encore.

Et, qu'en pense notre formidable armée de célibataires? Une jolie fête comme celle-là ne leur inspire-t-elle pas de salutaires résolutions? Il n'y a plus de temps à perdre s'ils veulent un jour être l'objet d'une si belle manifestation; si non, il est fort à craindre qu'à l'âge des jubilaires de ce jour, bon nombre d'entre eux n'en soient guère rendus qu'aux noces de plomb.

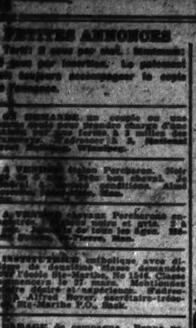
TEMOIN.

Fête de M. le Curé

Jeudi soir, le 23 février, veille de la fête de naissance de Monsieur le Curé, une trentaine de citoyens vinrent lui présenter leurs hommages. Cette petite démonstration avait été préparée dans le plus grand secret. M. le Curé attendait bien, ce soir-là ses chantres pour la répétition habituelle du jeudi soir, mais non semblable invasion de son presbytère. Il ne se rendit compte de ce dont il s'agissait que lorsque M. le Dr. P. Royal lui lut une adresse de circonstance qui fut suivie de cadeaux. La veillée tout intime se passa joyeusement, se poursuivant jusque près d'une heure du matin. "Vivent les braves gens de Lorette." Fut la conclusion de la fête: la formule avait été naturellement trouvée par M. le Curé.







PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: [illegible] par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

ON DEMANDE un couple ou une [illegible] pour prendre charge d'une [illegible] sur une ferme à 3 milles des [illegible]. S'adresser à [illegible] Winnipeg.

A VENDRE étalon Percheron. Noir [illegible] de 6 ans. Très bon cheval. Je [illegible] à certaines conditions. Aimé [illegible], Man.

A VENDRE chevaux Percherons enregistrés. [illegible] noirs et gris. [illegible] de tous les âges. [illegible] St-Pierre, Man.

INSTITUTRICE catholique avec diplôme de deuxième classe demandée pour l'école Ste-Marthe, No 1546. Classe commencera le 27 mars. Mentionnez salaire désiré et expérience. S'adresser à Alfred Boyer, secrétaire-trésorier, Ste-Marthe P.O., Sask.

GARAGE de campagne. Bonne paroisse canadienne-française. Outillage complet. Accessoires d'automobiles. Maison de 5 pièces attenante. Lumière électrique. $5,500. Comptant: $1500. Raison de vente: maladie. S'adresser à casier postal: 3151.

A LOUER une ferme dans un bon district de Manitoba, près de l'école du village. 60 acres sont labourés et prêts à semer. Bons bâtiments. S'adresser à The Winnipeg Trustee Company of Canada, 323 rue Main, Winnipeg.

ON DEMANDE une bonne servante. S'adresser à Mme J. B. Lauzon, 95, avenue Luxton, Winnipeg. Tél. St. J. 412.

A LOUER bonnes chambres pour un jeune couple ou institutrice. S'adresser à Mme Victor Champagne, Saint-Norbert, Man.

A VENDRE ferme à Saint-Norbert, Man. 105 acres, 50 en culture, 25 en labour d'été. Sur la Rivière Rouge, chemin Jefferson. Maison, étable et graineries neuves, bon puits, 4 chevaux, 1 vache, machineries de toutes sortes. Prix: $110 l'acre ou $100 ans sans le roulant. Moitié comptant. Adressez: Casier Postal, No. 14. St-Norbert, Man.

Que le désir de paraître bien informé ne vous fasse point commenter et rapporter les faits et gestes du prochain.



SAINT-BONIFACE

PARTIES DE CARTES DES FORESTIERS CATHOLIQUES

La deuxième partie de la quatrième série de cartes a eu lieu jeudi dernier et a donné les résultats suivants:

Madame Henri Bellefeuille a gagné le prix de cartes ($2.00) avec 17 parties sur 24. Du bord des hommes, M. Agénor Désautels a remporté le prix de cartes ($2.00) avec 18 parties sur 24. Le prix de la rafle ($2.50) fut remporté par M. Napoléon McDonald.

Madame S. Paul, Madame H. Bellefeuille, et Madame H. Collin sont en tête de cette série (du côté des dames) avec, chacune, 29 parties sur 48 parties jouées. Du bord des homes, M. G. Gastonguay, M. D. Racette, et M. Jos. N. Senez sont en tête pour cette même série, avec, chacun, 31 parties sur 48 parties jouées.

Encore 4 parties à jouer sur cette 4e série de 6 parties.

Partie de dimanche dernier

Dimanche dernier c'était la 6e partie de la 2e série du dimanche, (série de 8 parties.)

Cette partie de dimanche dernier a donné les résultats suivants:

Prix de Cartes

Dames.—1er prix ($2.00) gagné par Mlle Laure Morrier (18 parties sur 24). 2e prix ($1.00), gagné par Madame C. Fortin (17 parties sur 24.) Prix de consolation (50c) gagné par Madame Moise Lavallée (7 parties sur 24.)

Hommes.—1er prix ($2.00) gagné par M. A. Thibault (18 parties sur 24.) M. Thibault a détaillé avec M. J. C. Goulet. 2e prix ($1.00) gagné par M. O. Lanoue (17 parties sur 24). M. Lanoue a détaillé avec M. C. Houle et M. J. H. Rimmington. Prix de consolation (50c) gagné par M. H. De Pourcq (6 parties sur 24). M. De Pourcq a détaillé avec M. Aimé Mondor.

Prix de la Rafle

1er prix ($2.50) gagné par Mlle L. Tremblay, qui a magistralement fait voir 18 beaux petits picots noirs à tous ceux et à toutes celles qui la regardaient tirer. Le 2e prix de la rafle a été gagné par M. Déviné Ki, qui a fait voir, lui pas 18 picots noirs, mais 3 picots noirs seulement. (Si vous connaissez pas Monsieur Déviné Ki, j'vous dirai quiss que c'est à notre prochaine partie de cartes, jeudi prochain.)

Nos amis MM. Faille et Bernardin aiment pas beaucoup Monsieur Déviné Ki, car les 3 picots noirs de Monsieur Déviné Ki étaient meilleurs que les 4 picots noirs de Monsieur O. Faille et de Monsieur A. Bernardin.

Mademoiselle Blanche Bellavance tient toujours la tête de cette 2e série du dimanche avec 85 parties sur 144 parties jouées, et M. E. Guilbault du bord des hommes), lui aussi, reste on top avec 81 parties sur 144 parties jouées. Mais M. Adélard Chénier se mord la langue quand il pense que c'est p'têtre b'en lui qui s'rait en tête s'il avait pas été forcé de coucher en campagne, un dimanche.

Ça fait réellement dommage quand on manque les parties de cartes pour quelque temps; et la preuve, c'est que M. Aimé Mondor s'est fait battre par M. H. DePourcq, en tirant aux D dimanche dernier. Mais, entre nous autres, c'est pas mal malaisé de battre M. DePourcq aux D quand il tire avec sa main gauche; M. DePourcq a fait ça d'une manière si adroitement adroite dimanche dernier que les D sont sortis de la boite comme il leur a dit de sortir, ça fait que M. De Pourcq, quand même qu'il n'avait pas besoin d'être consolé, il a gagné le prix de consolation.

On s'amuse aux Forestiers; et ce qui nous fait le plus plaisir, tout l'monde est gai, joyeux et content, et tout l'monde a l'air d'être cheuz eux chez les Forestiers.

Merci, "Thank you," et Wy bedanken u allen pour ce plaisir que vous nous faites. Au revoir! "So long!" "Tot later" à jeudi et à dimanche prochain!

GEO. L'EVEQUE,
Organisateur des parties de cartes des Forestiers Catholiques.

SACRE-COEUR

PARTIE DE CARTES

Mardi dernier dans la salle paroissiale, on donna la septième partie de cartes, qui se trauvait en même temps la dernière de la série. Ce serait certainement mentir de dire que ce ne fut pas une belle soirée, car ce fut une des plus intéressantes et des plus charmantes depuis longtemps. La salle était magnifiquement décorée de drapeaux et de ruban bleu, blanc, rouge, plus "Soyons patriotique" et le portrait de Duvernay suspendu parmi les drapeaux sur l'un des murs de la salle indiquaient bien clairement qui étaient les dévoués organisateurs de cette soirée..... C'était la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg.

Une assistance tellement nombreuse remplissait la salle, que l'on fut obligé de se servir de la salle du Cercle Porteiance afin de permettre à tous de jouer aux cartes. Presque tous les membres de la société étaient présent et chacun de son côté cherchait à rendre la soirée gaie. Au cours de la soirée un jolie programme fut exécuté.

M. Geo. L'Evêque nous donna premièrement une chanson comique de sa composition sur chaque membre du comité de régie. Sur rappel de l'assistance on eu le plaisir de l'entendre dans une autre chanson comique alphabétique. M. Bélanger, au nom de la société, en reconnaissance des anglais qui ont bien voulu les encourager en assistant, déclama un morceau de Drumond. M. le professeur R. Gens exécuta avec succès plusieurs beaux morceaux de violon. Mme Mercier nous donna la surprise de l'entendre dans deux déclamations. Mlle [illegible] Cloutier nous donna le plaisir de la voir dans plusieurs dances gracieuses d'enfant. M. Bélanger termina le programme en donnant en français deux déclamations comiques. Mme R. Beaudry accompagna au piano M. L'Evêque et M. Gens. La société n'oublia pas que c'était le mardi-gras; un succulant goûter aux gâteaux, sanwiches avec cocoa fut servi.

La distribution des prix mit fin à la soirée.

1er prix des dames, Mme A. Gauvin, don de M. L. Arsenault; 2e prix des dames, Mme H. Collin, don de M. J. H. N. Léveillé; 3e prix des dames, Mlle B. Surprenant, don de M. J. Lavoie; consolation, Mme A. Frost.

1er prix des messieurs, M. A. Frost, don de M. J. A. Delorme; 2e prix des messieurs, M. L. Foures, don de M. A. Germain; 3e prix des messieurs, H. A. Gauthier, don de M. A. Roy; consolation, M. Elie Renaud. Prix d'entrée, M. J. Sala, don de M. J. A. Dostert.

Les gagnants des prix de la série sont les suivants: Mme H. Germain et M. A. Latourelle.

Dimanche prochain après-midi, à 3 heures, la Société St-Jean-Baptiste tiendra son assemblée mensuelle. La société invite cordialement tous les membres d'être présents et tous les hommes et jeunes gens de langue française de Winnipeg. Pendant l'assemblée on distribuera gratis de quoi fumer; un jolie programme comique de deux ou trosi numéros sera exécutés. De plus plusieurs questions importantes seront discutées. Venons tous encourager notre société. Vous ne regreterez pas votre après-midi.

* * *

La Société St-Jean-Baptiste remercie cordialement M. V. Rho, pour avoir eu la bonté de faire le portrait de Duvernay, fondateur de la St-Jean-Baptiste, qui apariassait à leur dernière partie de cartes. Vraiment il était artistiquement bien fait. Aussi nous tenons à dire que les félicitations n'ont pas fait défaut. Merci aussi aux artistes qui ont pourvu au programme. Il est à espérer que nous aurons encore le plaisir de les entendre. Enfin merci aux membres et à tous ceux qui ont bien voulu les encourager.

* * *

Dimanche passé avait lieu l'ouverture des Quarante-Heures pour se terminer mardi matin. Les autels si bien ornée par les Révérendes Sœurs ont certainement rendu les cérémonies bien jolies. Le R. P. Provincial chanta la messe de 9 heures, dimanche dernier à l'ouverture. On donna aussi un grand nombre de communion.

* * *

Samedi prochain à 7¾ heures aura lieu l'ouverture de la neuvaine préparatoire à la fête de St-Joseph.

* * *

Tous les mercredi et vendredi soirs pendant le carême, il y a office à l'église à 7¾ hrs.

* * *

Mardi prochain grande partie de cartes dans la salle paroissiale.

* * *

Dimanche dernier, grand'messe avec diacre et sous-diache. Célébrant, le R. P. Bellemarre, assisté des Rvds Pères Pilon Vézina.

PARTIE DE CARTES

Jeudi prochain, 9 courant, aura lieu la partie de cartes habituelle de la quinzaine, de la Ligue des Dames Auxiliaires de la G.W.V.A., branche des Résedvistes Français, à l'Edifice London, 430 rue Main.

A cette soirée l'on n'y verra pas les charmants costumes de notre splendide réunion du jeudi gras, mais on trouvera la même gaieté qui fait le principal attrait de ces parties de cartes. Donc à jeudi soir, Edifice London, 430 rue Main.

Le prix d'admission sera de 25 sous et les distractions, ainsi que l'orchestre, seront aussi attrayants que de coutume.

* * *

A CEUX QUI VEULENT ALLER EN SUISSE

Le Consul Général de Suisse au Canada à l'honneur de faire savoir que

L'OFFICE SUISSE DU TOURISME

a nommé Monsieur Jules Hone, Agent de Voyages et de Tourisme, 83, rue St-Jacques, à Montréal, comme son représentant officiel pour le Canada.

Les voyageurs sont donc invités à se mettre en rapports avec Monsieur Jules Hone pour ce qui concerne toute information sur les voyages en Suisse.

UNE AUTO SANS PILOTE

Le 6 août dernier, les boutiquiers de la ville basse de Dayton (Ohio) furent effrayés, lorsque parut dans les rues principales une automobile sans pilote. Celle-ci allait de l'avant, s'arrêtait devant les signaux, prenant les virages avec une parfaite aisance, évitant les piétons pris de peur devant cette machine lâchée en liberté. Les boutiquiers, qui craignaient pour leurs étalages et leurs vitrines, ne furent rassurés que lorsqu'ils virent disparaitre l'automobile diabolique. Peu à peu, la panique cessa lorsqu'on sut que la voiture sans pilote, d'une longueur de 2m. 50 était la première automobile contrôlée par radio. Le capitaine R.-E. Vaughan, son inventeur, conduisait l'auto, sans aucune difficulté, d'une autre voiture qui se trouvait à 50 mètres en arrière.

Les habitants de Dayton ne pourront pas se plaindre: ils auront vu le premier aéroplane évoluer dans l'air; ils ont assisté à la première voiture sans chevaux et sans pilote. Si nous nous laissions conduire ainsi par Dieu!

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8870.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé. R. P. W. Vézina, O.M.I., vicaire.

Messes: le dimanche: 7 h. 30 et 9 h. Grand'messe à 10.55 h. Office du soir: Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

M. l'abbé Jubinville, curé.

Messes: dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

